

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE 2021-2026 COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

ANNEXE 1 – ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

1. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ATTRACTIVITÉ

- 1.1. Attractivité économique de l'Albigeois
 - 1.1.1. Création d'entreprises innovantes
 - 1.1.2. Filières d'avenir
 - 1.1.3. Offre immobilière économique
 - 1.1.4. Outils de co-investissement
 - 1.1.5. Offre de commerces de proximité

1.2. Accessibilité du territoire

1.3. Site universitaire albigeois

1.4. Offres de formation et transitions professionnelles

1.5. Attractivité culturelle et touristique

2. TRANSITION ÉCOLOGIQUE

2.1. Mobilités

2.2. Transition énergétique

2.3. Ressources en eau

2.4. Biodiversité

2.5. Économie circulaire

2.6. Circuits courts alimentaires

3. CADRE DE VIE ET COHÉSION SOCIALE

3.1. Équipements structurants

3.2. Quartiers prioritaires de la politique de la ville

3.3. Habitat

3.4. Cohésion sociale

3.5. Sécurité et efficacité des services publics

3.6. Aménagements des espaces publics

Orientation du CRTE	1. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ATTRACTIVITE
Thématique du CRTE	1.1. Attractivité économique de l'Albigeois
Sous-thématique du CRTE	1.1.1. Création d'entreprises innovantes
Enjeux et diagnostic/contexte Schémas existants	<p>Le Grand Albigeois est la 2^{ème} agglomération française de moins de 100 000 habitants pour son offre de formation supérieure et ses incubateurs (Palmarès l'Entreprise « les meilleures villes pour entreprendre en France en 2016 »).</p> <p>Mais dans le même temps, les plus belles entreprises issues du continuum (Leyfa, Hycco, ...) quittent le territoire en phase d'amorçage. La mise en réseau des structures (incubateur, couveuse, pépinière) apparaît encore comme perfectible, tant pour attirer que pour retenir les meilleurs projets.</p> <p>A noter que l'association Albi Innoprod, candidate au label IP+, a pour objet de favoriser la création d'entreprises innovantes sur le territoire et porte notamment une couveuse innovation hébergée au sein de l'hôtel d'entreprise Innoprod.</p>
Principaux partenaires mobilisés	<p>Technopole Albi Innoprod Région Occitanie Etablissements d'enseignement supérieur</p>
Présentation des projets à réaliser sur 2021-2026	<p>Objectifs de la mesure</p> <ul style="list-style-type: none"> - Régénérer le tissu économique albigeois par la création d'entreprises innovantes sur le territoire, - Maximiser le taux de pérennité et le niveau de développement des start up à 5 ans, - Limiter les risques de départ des entreprises nouvellement créées vers d'autres territoires, - Accroître le nombre de projets en lien avec la transition écologique, comme par exemple les low tech, - Renforcer l'image innovante du territoire albigeois et de ses acteurs. <p>Contenu la mesure</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'un groupe de travail associant les acteurs de l'Enseignement Supérieur Recherche, du financement, économiques, institutionnels - Etablissement d'un référentiel/parcours de l'accompagnement à la création et au développement d'entreprises innovantes sur le territoire; - Réalisation d'outils/campagnes de promotion de ce référentiel/parcours auprès du public cible de façon à attirer ainsi davantage de porteurs de projets et de start up - Regroupement, si pertinent, des acteurs de l'anté-crétion et de la post-crétion en un même lieu physique avec mise à disposition, voire construction, de locaux adaptés <p>Calendrier</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2021 : élaboration du référentiel - 2022 -2024 : mise en place des infrastructures
Indicateurs de suivi et de résultat	<p>Indicateurs de résultats</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets innovants accueillis à un instant t dans les structures albigeoises - Taux de pérennité des structures créées à 5 ans - Taux de rétention des entreprises créées en Albigeois à 5 ans - Nombre de projets de création d'entreprises en lien avec les thématiques de la transition écologique <p>Indicateur de suivi</p> <ul style="list-style-type: none"> - Référentiel commun validé par les participants au groupe de travail

Orientation du CRTE	1. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ATTRACTIVITÉ
Thématique du CRTE	1.1. Attractivité économique de l'Albigeois
Sous-thématique du CRTE	1.1.2. Filières d'avenir
Enjeux et diagnostic/contexte Schémas existants	<p>Terre d'innovation, l'Albigeois souhaite s'inscrire de manière dynamique dans le soutien aux filières d'avenir et notamment de la filière hydrogène.</p> <p>Fort de la complémentarité des compétences et des infrastructures existantes que sont l'aérodrome, le circuit automobile, la société SAFRA et la SEM Eveer'Hy'Pôle et les acteurs de la formation au premier rang desquels l'IMT Mines d'Albi, l'Albigeois s'engage dans la création à Albi d'un Centre européen support des nouvelles mobilités innovantes et des infrastructures H2 « zéro émission ».</p>
Principaux partenaires mobilisés	<p>Les financements sollicités s'inscriront en cohérence avec les dispositifs prévus par l'Union Européenne, l'État, la Région Occitanie et le Département du Tarn. Une inscription du projet au CPER 2021-2027 au titre du volet « innovation » est sollicitée.</p> <p>La Banque des territoires a donné son accord pour financer 20 % du projet total, ce qui correspond un emprunt de 2 070 000 €.</p> <p>Le pôle albigeois est ainsi le socle d'un écosystème particulièrement remarquable associant des collectivités, un site et des infrastructures existantes et futures, des partenaires économiques, universitaires et scientifiques tels que l'école des Mines et l'université Champollion.</p> <p>Il s'inscrit pleinement dans les objectifs européens, nationaux, régionaux et départementaux de décarbonisation de la mobilité.</p>
Présentation des projets à réaliser sur 2021-2026	<p>Le projet vise à mettre en place le centre support de la filière hydrogène appliqué à la mobilité, structuré autour d'infrastructures existantes (aérodrome, piste automobile, station de ravitaillement électrique et hydrogène) et à venir (infrastructures immobilières nouvelles à vocation technique et de formation).</p> <p>L'objectif est de créer un outil territorial qui s'articule sur 3 axes majeurs afin :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'accompagner tous les constructeurs français ou étrangers qui veulent créer des installations fixes de production ou de distribution d'hydrogène, - de permettre aux constructeurs de véhicules à hydrogène de venir faire leurs essais et de se faire certifier à Albi, - de former les professionnels et futurs professionnels de la filière sur toute la chaîne de compétences de la filière hydrogène. <p>Le projet prévoit la création de deux structures spécifiques, dont les principes de création ont été actés par délibération du conseil communautaire du 28 septembre 2021:</p> <ul style="list-style-type: none"> - une Société d'Economie Mixte qui aura pour objet de porter juridiquement et financièrement les investissements du centre européen support des nouvelles mobilités, et mettrait contractuellement à disposition des acteurs locaux et autres, la jouissance des infrastructures, la mise à disposition des équipements, ainsi que les infrastructures permettant la fourniture de combustible - une association de portage du projet de « campus H² » qui aura pour finalité de développer sur le territoire albigeois des formations initiales et continues dans le domaine de l'hydrogène mobilité (du niveau CAP/BEP au Master 2), en lien avec les besoins de compétences exprimées par les industriels du secteur. <p>Le projet consiste à réaliser un ensemble cohérent d'actions et d'investissements permettant la tenue de formations, le ravitaillement de flottes privées et publiques en combustible décarboné (H²) et la réalisation d'opérations d'ingénierie et de tests sur l'Albigeois.</p>

	<p>Le chiffrage prévisionnel des investissements envisagés est estimé à fin 2021 à 10 350 000€HT et comprennent les projets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - construction de bureaux (~ 1 500m²) - construction d'ateliers (~1 200m²) - travaux de raccordement des bâtiments - aménagement des pistes et stands - équipements bancs d'essai TP - équipement et aménagements sécuritaires pour les ateliers - bancs d'essai R&D et formations opérationnelles - achats de véhicules H2 pour la formation - production et distribution hydrogène (100kg/jour) - borne de recharge électrique pour la qualification des démonstrateurs
<p>Indicateurs de suivi et de résultat</p>	

Orientation du CRTE	1. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ATTRACTIVITÉ
Thématique du CRTE	1.1. Attractivité économique de l'Albigeois
Sous-thématique du CRTE	1.1.3. Offre immobilière économique
Enjeux et diagnostic/contexte Schémas existants	La poursuite de l'objectif de « zéro artificialisation nette » implique de trouver des voies pour densifier et revaloriser les fonciers artificialisés existants. Afin de ne pas grever les possibilités d'accueil ou d'extension des entreprises sur le territoire, le Grand Albigeois portera des projets de requalification et de densification des zones d'activité.
Principaux partenaires mobilisés	Une convention entre l'Agglomération et l'EPFO spécifique sur le projet de requalification de la ZA de Cantepau a été signée en octobre 2019. La Région Occitanie est également un partenaire clé pour les projets cités.
Présentation des projets à réaliser sur 2021-2026	<p>Objectifs de la mesure</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre la consommation d'espaces en densifiant les zones d'activités par renouvellement urbain. ; - Disposer d'un parc d'activités qualitatif à vocation industrielle et artisanale sur les flancs Sud et Est de l'agglomération ; - Accroître les capacités de location de bureaux tertiaires <p>Calendrier 2022- 2025 : mise à niveau de 100 hectares de zones industrielles, artisanales et de service</p> <p>Les principaux projets à date sont :</p> <p>- Requalification de la ZA Albi-Montplaisir Le projet vise à requalifier le parc d'activités de Montplaisir situé sur les communes d'Albi et St Juéry. Montplaisir est le parc d'activités industriel originel de l'Albigeois et également, avec ses 105 hectares et ses 135 entreprises, le plus important du territoire de l'agglomération.</p> <p>La requalification du site s'inscrit dans un lien étroit entre l'appréciation des besoins des entreprises de manière large et les ajustements qu'ils induisent en matière d'aménagement : amélioration des dessertes/voiries, de la visibilité du site, de l'insertion paysagère, des espaces publics, mais aussi de certains espaces privés (friches, dents creuses, bâtiments dégradés). A ce titre, l'agglomération étudie la possibilité de se doter d'une foncière immobilière, dont une vocation sera d'acquérir des bâtiments et des terrains en vue de leur réhabilitation, leur adaptation ou transformation.</p> <p>Les éléments à réaliser et les financements associés pour cette zone ont été établis au travers d'un diagnostic exhaustif réalisé par le cabinet Immergis et concernent la mise à niveau des infrastructures et équipements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation des chaussées : 850 000 € - Réhabilitation des trottoirs : 205 000 € - Réhabilitation des bordures et caniveaux : 130 000 € - Mise à niveau de la signalétique intra-zone : 30 000€ <p>Ces aménagements seront réalisés dans une logique d'urbanisme durable : désimperméabilisation des sols, réintégration de la qualité urbaine et paysagère. Les dents creuses feront l'objet d'un traitement particulier de façon à faciliter leur résorption. <i>MO Grand Albigeois, 1 215 000€HT</i></p> <p>- Réhabilitation et redynamisation de la ZA Cantepau Adjacent au quartier Cantepau classé en périmètre ANRU, la zone d'activités éponyme est en pleine mutation, avec la fermeture successive de</p>

	<p>la quasi-totalité des enseignes présentes (Hyper Casino, Norauto, VédiMarché, Poivre rouge). Via l'EPFO et dans le prolongement des résultats d'une étude prospective réalisée par le cabinet Pivadis, l'Agglomération a engagé des démarches d'acquisition foncière. Des investisseurs privés sont également sollicités afin d'envisager un traitement global de cet espace.</p> <p>- Extension de l'hôtel d'entreprise Innoprod Le projet consiste à accroître les capacités d'accueil des entreprises tertiaires sur le territoire (+ 3000m² de bureaux et espaces partagés) dans un bâtiment à haute performance environnementale et situé au cœur de la ZA Innoprod tournée vers l'innovation. <i>MO Grand Albigeois, 2023, 10 000 000€HT</i></p> <p>Par ailleurs, des réflexions sont engagées pour appuyer la requalification de la zone du Saut du Sabo, en lien avec les communes de Saint Juéry et d'Arthès. Les études de définition et d'opportunité pour la valorisation des sites du Saut de Sabo et du Saut du Tarn doivent s'engager en 2022. Ces échanges doivent permettre de définir les objets de cette requalification.</p>
<p>Indicateurs de suivi et de résultat</p>	<p>Indicateur de résultat</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre supplémentaires de m² commercialisables disponibles <p>Indicateur de suivi</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'hectares de ZA/ZI réhabilités - Bilan global d'opération

Orientation du CRTE	1. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ATTRACTIVITÉ
Thématique du CRTE	1.1. Attractivité économique de l'Albigeois
Sous-thématique du CRTE	1.1.4. Outils de co-investissement
Enjeux et diagnostic/contexte Schémas existants	A l'occasion de la tenue des « Comités de relance » en 2020, une majorité des acteurs économiques et institutionnels a mis en avant l'intérêt à disposer d'outils de financement territoriaux pour une relance durable et incité l'agglomération à favoriser le co-investissement privé/public.
Principaux partenaires mobilisés	Banque des Territoires
Présentation des projets à réaliser sur 2021-2026	<p>Objectifs de la mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pouvoir investir, à différents stades de cycle de vie de l'entreprise, dans des acteurs économiques locaux ; - Créer un contexte de pleine confiance dans le développement local en associant durablement acteurs privés et publics à son financement - Bénéficier d'outils capables de revitaliser les centres-villes et centres-bourgs via la réalisation d'acquisitions foncières/immobilières - Comblent les difficultés pour les entreprises à accéder aux outils de financement de l'immobilier <p>Contenu de la mesure :</p> <p>La mesure vise à se doter d'outils territoriaux de financement de l'économie, dans lesquels participerait l'agglomération via des participations au capital de sociétés, voire la création de fonds dédiés.</p> <p>Critères de sélection des projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - viabilité économique des outils proposés, explicitée à travers une analyse stratégique et financière - impact sur le tissu économique <p>Calendrier : 2021-2023</p> <p><u>Projet de foncière économique territoriale</u> qui a pour objet de . revitaliser durablement les centres villes et centres-bourgs en réalisant des acquisitions foncières et en remettant sur le marché (location voire achat) des immeubles dans des conditions compatibles avec les possibilités des commerces et services . effectuer du portage d'immobilier économique au profit d'entreprises du territoire Ce projet fait actuellement l'objet d'une étude associant l'agglomération à la CDC afin d'en déterminer la faisabilité et la viabilité.</p> <p><u>Projet de société de prise de participation</u> Cet outil vise à accroître durablement les fonds propres d'entreprises albigeoises, afin de permettre leur développement et en s'intéressant plus particulièrement à deux stades du cycle de vie de l'entreprise : « amorçage » et « transmission-reprise ».</p> <p><u>Appel à candidature « projets dormants »</u>, visant à déceler les projets d'entreprises en émergence et les accompagner avec un réseau d'experts pour faciliter leur mise en œuvre (1^{er} appel à projet : été 2021).</p>
Indicateurs de suivi et de résultat	<p>Indicateurs de résultat</p> <ul style="list-style-type: none"> - réalisation du business plan de la structure créée - effet de levier de l'outil sur les entreprises accompagnées (chiffre d'affaires, marge brute, emplois,...) - montant des financements privés levés pour financer les projets <p>Indicateurs de suivi</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'entreprises accompagnées/financées



	<ul style="list-style-type: none">- Réalisation du modèle d'affaire de la structure créée- Capacité à lever des fonds auprès des intermédiaires financiers afin de réaliser les opérations
--	---

Orientation du CRTE	1. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ATTRACTIVITÉ
Thématique du CRTE	1.1. Attractivité économique de l'Albigeois
Sous-thématique du CRTE	1.1.5. Offre de commerces de proximité
Enjeux et diagnostic/contexte Schémas existants	Le maintien d'une économie de proximité est un des enjeux forts que doivent relever les communes de l'agglomération. La crise Covid va de surcroît accélérer certaines mutations qu'il va falloir accompagner, voire anticiper.
Principaux partenaires mobilisés	Chambres consulaires EPFO Banque des Territoires
Présentation des projets à réaliser sur 2021-2026	<p>Objectifs de la mesure</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir les commerces de proximité dans les communes de l'agglomération - Favoriser la vitalité commerciale en cœur de ville/bourg - Soutenir les projets communaux visant au maintien, à la création et au développement des activités commerciales en zone rurale - Structurer l'adaptation des centres-villes/bourgs aux nouveaux modes de consommation, les rendre plus dynamiques grâce à des mesures incitatives et parfois prescriptives - Rendre la stratégie territoriale en matière de commerce lisible pour les investisseurs, les foncières commerciales, les porteurs de projets <p>Contenu de la mesure</p> <ul style="list-style-type: none"> - projets de construction, rénovation, acquisition de locaux commerciaux - accompagnement à la création, la reprise de commerces - amélioration du zonage économique par typologie d'établissement - création ou mobilisation d'outils de portage immobilier et d'aménagement économique <p>Critères de sélection des projets</p> <ul style="list-style-type: none"> - Commerce de proximité n'existant pas ou plus à l'échelle de la commune - Périmètre géographique d'implantation ou de réhabilitation des commerces - Contribution à la mise en œuvre de la stratégie commerciale de l'agglomération <p>Calendrier : 2021-2025</p> <p><u>Création d'une foncière de revitalisation commerciale</u> dédiée à l'acquisition de bâtiments, en vue de leur mise en location à des officines correspondant à la cible définie, ou leur remise sur le marché une fois les adaptations/transformations réalisées.</p> <p><u>Elaboration d'une stratégie intercommunale d'aménagement commercial</u> (à lancer à 2021). Sur la base d'un diagnostic étayé, les élus et les acteurs associés pourront s'approprier les grands enjeux et définir ensemble une charte d'aménagement au communautaire. Cette charte s'inscrira dans les objectifs du futur Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC) du SCOT, et pourra être traduite dans les documents d'urbanisme de l'agglomération.</p> <p><u>Appels à projet reprise des locaux vacants</u> Accompagnement des porteurs de projets à reprendre des commerces existants ou en implanter dans des locaux vacants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Subvention locaux vacants permettant de prendre en charge 50 % du loyer les trois premiers mois d'occupation - Location de locaux commerciaux vacants par la collectivité pour favoriser l'implantation de secteurs d'activité prioritaires en diminuant le coût du loyer la première année.

	<ul style="list-style-type: none"> - Projets de redynamisation commerciale dans les communes, notamment : <ul style="list-style-type: none"> o Réhabilitation en commerce de la maison des associations (<i>Carlus</i>) o Rachat d'une licence 4 (10 000€) pour maintenir un commerce de débit de boisson en cœur de village (<i>Lescure</i>) o Etude commerces et marché de plein vent (<i>Saint Juéry, ANCT sollicitée</i>) o Appui aux collectifs de commerçants : professionnalisation, animation, transition numérique... (<i>Saint Juéry</i>)
<p>Indicateurs de suivi et de résultat</p>	<p>Indicateurs de résultats</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux de vacances des cellules commerciales <p>Indicateurs de suivi</p> <ul style="list-style-type: none"> - Observatoire des dynamiques et équilibres commerciaux

Orientation du CRTE	1. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ATTRACTIVITÉ
Thématique du CRTE	1.2. Accessibilité du territoire
Sous-thématique du CRTE	
Enjeux et diagnostic/contexte Schémas existants	<p>La prolongation de l'autoroute Albi-Marssac et le doublement de la rocade entre Le Séquestre et Lescure d'Albigeois ont constitué des objectifs prioritaires dans la mesure où la RN88 a vocation à relier 5 préfectures (Albi, Rodez, Mende, Le Puy et Saint-Etienne) et 2 capitales régionales (Toulouse et Lyon). Il constitue par ailleurs un axe transversal majeur de désenclavement du massif central.</p> <p>L'itinéraire constitue également un axe économique drainant une population de plus d'un million d'habitants, sans compter les métropoles de Toulouse et Lyon. La RN 88 joue donc un rôle important dans le maillage du territoire.</p> <p>Depuis l'achèvement de la mise à 2x2 voies de la rocade d'Albi, la quasi-totalité de la RN88 dans le Tarn a le statut de voie express. La traversée de Lescure d'Albigeois fait l'objet d'un projet distinct d'aménagement de sécurité sur 3 km : inscrit au CPER 2015-2020, ce projet est en cours de réalisation et sa poursuite est inscrite dans le CPER 2021-2027.</p> <p>Ces travaux de sécurisation de la RN88 aux droits de Lescure ne permettront cependant pas de répondre à l'accroissement prévisionnel des flux nationaux de circulation sur cet axe. Une étude globale sur les usages, notamment urbains, est demandée par l'Etat et permettrait l'engagement des études d'opportunités d'évolution de la RN88 pour le Tarn Nord dans le CPER 2021-2027 afin d'aboutir à des scénarii permettant d'apprécier les coûts, les impacts et les délais de réalisation associés et ainsi de proposer aux élus locaux des solutions opérationnelles pour répondre sur le long terme aux enjeux de circulation sur cet axe majeur.</p> <p>Concernant les dessertes ferroviaires du territoire albigeois, l'amélioration de la desserte par le rail entre Albi et Toulouse fait l'objet d'une attention particulière de la part de l'Agglomération, considérant que cet aspect permet d'encourager l'attractivité albigeoise, de favoriser l'accès ferroviaire de Toulouse (en lien notamment avec le projet Grand Projet Sud-Ouest) et de favoriser l'ouverture nationale et internationale du territoire albigeois.</p> <p>Les voies d'amélioration de la desserte ferroviaire d'Albi, par des travaux d'aménagement des voies entre Saint Sulpice et Albi notamment, devront être étudiées. Le projet de création d'un Pôle d'Echange Multimodal à la gare Albi Ville, et le développement des parkings relais sur le territoire, seront également propices à développer l'intermodalité et à favoriser l'essor des déplacements collectifs (voir partie intermodalité).</p>
Principaux partenaires mobilisés	Etat et Région Occitanie, notamment dans le cadre du CPER 2021-2027
Présentation des projets à réaliser sur 2021-2026	<p><u>Poursuite des travaux de sécurisation de la RN88 dans la traversée de Lescure d'Albigeois et étude d'opportunité Tarn Grand Ouest</u></p> <p>Le projet, sous maîtrise d'ouvrage de l'État, vise à sécuriser la circulation sur la route nationale 88 dans la traversée de la commune de Lescure d'Albigeois au nord de l'Agglomération. Il s'agit de la continuité du projet financé en partie par le PDMI 2009/2014 puis par le CPER 2015/2020 en cours.</p> <p>Le projet prévoit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mise en 2x2 voies de la RN88 ; - La suppression des tourne à gauche ; - La création de contre-allées pour desservir les propriétés riveraines ;

	<ul style="list-style-type: none"> - La sécurisation des transports en commun ; - La sécurisation des modes doux ; - La sécurisation des carrefours. <p>Son coût est évalué par l'Etat à 15M€HT.</p> <p>Ces travaux ne devraient cependant pas permettre de régler les points de congestion au droit de la commune de Lescure d'Albigeois liés aux flux de circulation sur l'axe Lyon – Toulouse qui s'accroissent avec l'ouverture successive des nouveaux tronçons de l'A68 situés en amont. Les difficultés croissantes de circulation pénalisent notamment les territoires du nord du département du Tarn et de l'Aveyron.</p> <p>Les études souhaitées par l'Etat devront permettre d'analyser les scénarii d'évolution, d'en vérifier la faisabilité technique et environnementale, d'en préciser les coûts et les délais afin que les élus locaux puissent s'engager sur le choix d'un scénario réaliste.</p> <p><u>Amélioration de la desserte ferroviaire du territoire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Engagement de principe de l'agglomération du Grand Albigeois pour participer financièrement au Grand Projet Sud-Ouest (délibération du 28 septembre 2021) <p>Considérant que le projet GPSO représente un atout pour le développement économique de la Région Occitanie dans son ensemble, et permet d'améliorer la desserte ferroviaire entre Toulouse et Bordeaux et d'accroître la qualité des dessertes ferroviaires du territoire, la communauté d'agglomération de l'Albigeois est favorable au principe d'une participation financière au projet sous réserve de clarifier le plan de financement de l'opération et de l'engagement des autres parties prenantes que sont le Conseil Régional d'Occitanie et l'Etat dans des projets d'amélioration de la desserte ferroviaire entre Saint Sulpice et Albi. L'engagement financier prévisionnel de la communauté d'agglomération de l'Albigeois dans le projet serait de 14,59M€ sur 40 ans, déduction faite des produits estimés de fiscalité et de péages.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude d'opportunité et de faisabilité d'une desserte du territoire en fret ferroviaire - Pôle d'échange multimodal à la gare d'Albi ville (projet phare de l'axe « mobilité » du CRTE, action n°1 du plan de déplacements urbains – PDU- du Grand Albigeois)
<p>Indicateurs de suivi et de résultat</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Finalisation des travaux de sécurisation RN88 en traversée de Lescure - Création d'un pôle d'échange multimodal

Orientation du CRTE	1. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ATTRACTIVITE
Thématique du CRTE	1.3. Site universitaire albigeois
Sous-thématique du CRTE	
Enjeux et diagnostic/contexte Schémas existants	<p>Le triptyque Enseignement Supérieur, Recherche, Innovation (ESRI), levier indispensable et indissociable de l'économie de la connaissance, constitue un axe stratégique majeur pour le développement du territoire dont le poids est déterminant pour l'Albigeois (avec un ratio de 7% nombre d'étudiants par nombre d'habitants du Grand Albigeois, de 10% pour la Ville d'Albi et une croissance continue des effectifs de +30%, soit + 2 000 étudiants en 10 ans).</p> <p>L'élaboration du SRESRI 2016-2021 par la Région Occitanie a permis de fixer les grands enjeux et les perspectives d'actions pour la période en concertation avec les acteurs concernés et les collectivités, au premier rang desquelles les intercommunalités. La démarche de coordination de la politique de site ESRI se poursuit dans le cadre de la nouvelle gouvernance locale instaurée à travers l'Assemblée régionale des sites universitaires et matérialisée par des comités opérationnels et comités de pilotage de site, avec une co-animation par un binôme Agglomération / Etablissements (référént désigné par la ComUE).</p> <p>5^{ème} pôle ESRI de la Région Occitanie en termes de nombre d'étudiants, le site albigeois doit pouvoir disposer d'un appui renforcé de la part de l'Etat et de la Région Occitanie afin de jouer pleinement son rôle de pôle d'équilibre, de « site intermédiaire ».</p> <p>Objectifs de la mesure</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'Albigeois comme pôle universitaire d'équilibre - Poursuivre les investissements en faveur de la qualité de vie et de travail des étudiants et des chercheurs - Former des apprentis capables d'alimenter rapidement et durablement le bassin économique local (métiers en tension)
Principaux partenaires mobilisés	Etat et Région Occitanie, dans le cadre notamment du CPER 2021-2027. Département du Tarn via notamment le syndicat mixte Sup'Albi Tarn.
Présentation des projets à réaliser sur 2021-2026	<ul style="list-style-type: none"> - Construction d'un Learning center Projet porté par IMT Mines Albi avec pour objectif de construire un nouveau bâtiment à hautes performances énergétiques pour accompagner le développement de l'école et l'accroissement du nombre d'étudiants qui passerait à 1250, contre 1013 actuellement. Il sera équipé d'espaces de travail dotés de mobiliers et d'équipements numériques performants, adaptés aux pédagogies innovantes et aux nouveaux modes de collaboration émergents. <i>MO IMT Mines d'Albi, 2022-2023, 4 200 000€HT</i> - Réhabilitation de la résidence étudiante Nobel Projet porté par le CROUS Toulouse-Occitanie avec pour objectif de réhabiliter et mettre aux normes la résidence qui accueille à ce jour une majorité d'étudiants boursiers albigeois (exclusivement de l'INU Champollion, du fait de la proximité géographique avec l'établissement). <i>MO CROUS, 2022-2023, 1 920 000€HT</i> - Fab&Carac 4.0 Projet porté par IMT Mines Albi et l'ICA (université Paul Sabatier) avec pour objectif d'investir dans des équipements scientifiques pour la fabrication et la caractérisation avancées de matériaux hétérogènes issus de différentes filières pour des applications énergétiques et environnementales. <i>MO IMT Mines d'Albi, 1 000 000€HT</i>

- BIOTECH PRO

Projet porté par l'INSA Toulouse (avec les partenaires CNRS, INRA, INPT, IMT Mines Albi, Université Paul Sabatier) avec pour objectif d'investir dans des équipements afin de créer de nouvelles filières ou produits éco conçus avec une synergie des acteurs et actions sur un triptyque Recherche, Transfert Industriel et Formation. Coût de l'opération totale : 11 492 k€ (HT), coût de l'opération pour les équipements d'IMT Mines Albi : 600k€ (HT).

Ces 4 projets sont inscrits au CPER Occitanie 2021-2027 au titre du volet ESRI. Le plan de financement de ces opérations est le suivant :

Etablissement porteur	Libellé de l'opération	Localisation	Nature des projets	en k€ HT				
				Coût total	Financements Etablissements ou organismes	CPER Etat / Région	CD81	Grand Albigeois
IMT Albi	Learning center	Albi	Immobilier	4200		3150	525	525
CROUS	Résidence Nobel	Albi	Immobilier	1920	1344	384	96	96
INSA	Biotechpro	Albi	Equipements	600		400	100	100
IMT Albi	Fab&Carac4.0	Albi	Equipements	1000		660	170	170

- Extension de l'URMA (CFA Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Tarn, site de Cunac)

Projet de construction d'un bâtiment de 500m² permettant d'élargir la capacité des pôles « beauté », « restauration » et « viandes » de l'URMA et d'accueillir + 182 élèves (+12,7% par rapport à la capacité d'accueil actuelle)

MO CMA Tarn, 2021, 3 780 000€HT (soutien de l'Agglomération à hauteur de 5% du coût total du projet, soit 189 000€)

- Extension du campus de formation par alternance de Cantepau (CFA Purple Campus In&Ma)

Projet de construction d'un bâtiment de 2 100m² permettant d'élargir les capacités de formation liées au « commerce/management » (CFA) et à la « production industrielle » (In&Ma) pour le site de Cantepau. Le projet permettra d'accueillir +200 élèves (+50% par rapport à la capacité d'accueil actuelle).

MO CCI Tarn, 2021, 5 100 000€HT (soutien de l'Agglomération à hauteur de 5% du coût total du projet, soit 255 000€)

- Extension, voire relocalisation, du CFA Emile Pezous, actuellement situé sur la ZAC Fonlabour à Albi

Indicateurs de suivi et de résultat

- Réalisation des projets ESRI inscrits au CPER 2021-2027
- Evolution du nombre d'étudiants sur les sites albigeois
- Taux d'insertion dans l'emploi des étudiants du Grand Albigeois, à l'échelle départementale

Orientation du CRTE	1. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ATTRACTIVITÉ
Thématique du CRTE	1.4. Offres de formation et transitions professionnelles
Sous-thématique du CRTE	
Enjeux et diagnostic/contexte Schémas existants	<p>L'Agglomération souhaite renforcer son action en faveur de l'accompagnement des transitions professionnelles et de l'insertion par l'activité économique.</p> <p>Le territoire de la communauté d'agglomération de l'Albigeois est depuis longtemps une terre d'insertion socioprofessionnelle qui compte plus d'une douzaine de Structures d'Insertion par l'Activité Economique avec des statuts divers : Associations Intermédiaires, Ateliers Chantiers d'Insertion, Entreprises d'Insertion, Entreprises de Travail Temporaire en Insertion. L'ensemble de ces structures représente entre 150 et 180 postes équivalents temps pleins d'insertion par an. Ce sont donc plus de 250 personnes éloignées de l'emploi qui bénéficient de ces accompagnements.</p> <p>De plus, l'Agglomération développe son propre plan d'accompagnement socioprofessionnel des publics éloignés de l'emploi, avec le soutien de financements du Fonds de Solidarité Européen (FSE+). Elle cofinance aussi plusieurs actions du contrat de ville ainsi que des chantiers d'insertion et vient de s'engager sur le «Pass Numérique» pour lutter contre l'illectronisme des plus fragiles et sur la rédaction d'une charte locale d'insertion. Par ailleurs, le territoire bénéficie d'un maillage important d'équipements publics destinés à la population.</p> <p>Le Contrat de Transition Ecologique du Grand Albigeois met également en avant l'enjeu de formation des professionnels en matière de transition écologique. Plusieurs actions sont d'ores et déjà inscrites sur ces thématiques et de nouvelles collaborations sont en cours de définition sur les thématiques de rénovation énergétique du bâti et de gestion des déchets de chantier.</p> <p>L'Agglomération s'engage par ailleurs pour une prise en compte renforcée des clauses environnementales et sociales dans le cadre de ses achats. Afin de faciliter l'accès à la commande publique et permettre la montée en compétences des entreprises du territoire sur ces thématiques, un travail sera mené pour former les professionnels concernés, en lien avec les partenaires du Contrat de Transition Ecologique.</p>
Principaux partenaires mobilisés	<p>Etat et Région Occitanie</p> <p>Département du Tarn, notamment en tant que gestionnaire des fonds FSE+ et dans le cadre du Pacte Territorial Insertion (2019-2024)</p> <p>L'ensemble des acteurs de la formation, les chambres consulaires et les fédérations professionnelles dans le cadre de leurs actions de formation initiale et continue.</p>
Présentation des projets à réaliser sur 2021-2026	<p>Objectifs de la mesure</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'insertion par l'emploi - Accompagner les transitions professionnelles <p><u>Déploiement du dispositif « Transitions collectives » du plan France Relance</u></p> <p>L'Agglomération a manifesté son intérêt pour être intégrée dans les territoires de déploiement du dispositif « transitions collectives » proposé par l'Etat afin de renforcer l'accompagnement des personnes en reconversion professionnelles.</p> <p><u>Inscription dans l'expérimentation « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée » (TZCLD)</u></p> <p>Le Grand Albigeois reste marqué par des situations persistantes de pauvreté qui se</p>

traduisent par une surreprésentation de foyers bénéficiaires du RSA et un chômage de longue durée qui augmente. Il y a aussi une tranche importante de publics quinquagénaires qui se retrouve aujourd'hui au chômage ; ces publics sont de potentiels chômeurs de longue durée compte tenu de la situation générale de l'emploi aggravée par la crise sanitaire.

Dans ce contexte, devenir un Territoire Zéro Chômeur Longue Durée (TZCLD) apparaît donc comme une opportunité complémentaire dans notre offre globale d'insertion socioprofessionnelle pour nos concitoyens les plus éloignés de l'emploi.

Accompagnement des entreprises du territoire dans la transition écologique via notamment l'animation du volet Transition Ecologique du CRTE (ancien CTE) et notamment :

- groupes de travail spécifiques sur les formations proposées aux professionnels du bâtiment
- Intégration de clauses environnementales et sociales dans les marchés publics et accompagnement des entreprises (dans le cadre notamment de la démarche de labellisation « économie circulaire » auprès de l'ADEME)
- Chambre Agriculture : Accompagner les exploitants agricoles dans la transition énergétique et climatique
- Chambre des métiers et de l'artisanat : Formation Praxibat parois opaques, Plateau Praxibat : réaliser une installation de ventilation performante, développer les actions EcoDéfis/Réparateurs/entreprises Zéro Déchets
- Chambre de commerce et d'industrie : visite énergie en entreprises
- Office du Tourisme : création d'une charte d'engagement écoresponsable applicable à tous les acteurs touristiques, valorisation des écolabels

Programme insertion par l'activité économique porté par l'Agglomération (programme FSE+ 2021-2027)

La communauté d'agglomération de l'Albigeois entend poursuivre le "Programme Local d'Accompagnement Global professionnel" comprenant désormais 3 actions et étant susceptible d'être cofinancée par le FSE+ :

- une action d'ingénierie : "Appui, animation, coordination, développement de l'offre d'insertion"
- une action d'accompagnement : " Parcours individualisés pour l'insertion socioprofessionnelle de personnes éloignées du marché du travail"
- une action spécifique de lutte contre l'illectronisme : " Pass numérique pour les jeunes 16-25 ans et les personnes en parcours d'insertion" (en complément des crédits ANCT reçus)
-

Soutien financier annuel aux chantiers et opérateurs d'insertion sur le territoire (subventions ou prestations de service).

Actions territorialisées sur le territoire du Grand Albigeois retranscrits dans le Pacte Territorial d'Insertion 2019-2024 du Tarn

- développer l'offre d'apprentissage de la langue
- cartographier et développer la médiation vers le numérique à des fins d'accès aux droits
- cartographier l'offre mobilisable en matière d'insertion par l'activité économique
- développer la clause insertion dans les marchés publics
- renforcer l'accès des personnes en insertion à l'offre de formation
- créer une équipe pluridisciplinaire pour le suivi des parcours complexes
- développer l'accès à des modes de garde adaptés
- lutter contre les freins à la mobilité
- mettre en place une offre coordonnée de découverte des métiers

<p>Indicateurs de suivi et de résultat</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes suivies par les parcours insertion existants et à mettre en place, et nombre de personnes ayant obtenu un emploi à la suite de ces parcours. - Evolution du taux de chômage de longue durée. - Nombre d'entreprises impliquées dans des actions de réduction de leurs empreintes environnementales.
---	---

Orientation du CRTE	1. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ATTRACTIVITÉ
Thématique du CRTE	1.5. Attractivité culturelle et touristique
Sous-thématique du CRTE	
Enjeux et diagnostic/contexte Schémas existants	<p>En 2020, la Cité Episcopale d’Albi a fêté ses 10 ans ! Grâce aux deux classements par l’UNESCO obtenus pour la Cité Episcopale en 2010, puis pour la Mappa Mundi, inscrite au registre « Mémoire du monde » en 2015, mais aussi par l’influence internationale du musée Toulouse-Lautrec, la présence d’une Scène nationale, d’un centre d’art contemporain labellisé (Le Lait) et d’un centre national de création musicale (GMEA), sa vie culturelle intense marquée par la présence de nombreux festivals et la présence d’une vie associative particulièrement importante, la ville d’Albi est aujourd’hui le 3^{ème} site le plus visité de la Région Occitanie derrière le Pont du Gard et l’aire du Viaduc de Millau. Fort de ces constats, l’Office de Tourisme d’Albi a clarifié et structuré son action touristique à court et moyen terme.</p> <p>Le schéma directeur 2018-2022 de l’Office du Tourisme d’Albi identifie 2 enjeux majeurs pour le développement touristique de l’Albigeois :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L’Albigeois est une destination touristique d’exception pour les clientèles qui souhaitent profiter d’un territoire attractif où la nature et le patrimoine sont uniques et qui souhaitent également rayonner sur des sites touristiques de proximité. Il convient de conforter cette attraction et de la renforcer au travers d’une politique de promotion/communication et de commercialisation forte, en articulation avec les destinations tarnaises qui constituent des complémentarités incontournables pour une offre nature et patrimoine. - Il convient de développer l’accompagnement et l’animation de réseaux que ce soit pour les professionnels du tourisme, les commerçants ou les habitants, afin de mobiliser l’ensemble de ces partenaires pour faire du territoire albigeois une destination d’accueil d’excellence. <p>Il s’articule autour de 5 grands axes stratégiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Axe 1 - Développer un accueil d’excellence - Axe 2 - Affirmer le positionnement de Destination Albi - Axe 3 - Développer l’animation et la coordination des acteurs du tourisme, des partenaires et des habitants - Axe 4 - Une destination numérique et connectée - Axe 5 - Développer et diversifier l’activité commerciale <p>Cette feuille de route se décline en un programme de mesures et d’actions concrètes et opérationnelles pluriannuelles. Il sera renouvelé dans les prochains mois.</p> <p>Des actions en faveur de la préservation et de la valorisation du patrimoine sont par ailleurs portées par les autres communes de l’agglomération et permettent de mettre en valeur un cadre de vie préservée.</p> <p>Le Plan Paysage de l’Agglomération, voté en 2016, porte également des actions ambitieuses pour préserver et promouvoir la diversité des paysages du Grand Albigeois. Des itinéraires de découverte du territoire sont ainsi prévus pour rendre accessibles à tous une découverte paysagère de notre territoire.</p>
Principaux partenaires mobilisés	<p>Région Occitanie, notamment dans le cadre du contrat Grand Site Occitanie Etat : Direction Régionale des Affaires Culturelles Département du Tarn</p> <p>En termes de compétences, si l’agglomération porte dans ses statuts la compétence de promotion du tourisme il est important de noter que le classement de la ville d’Albi en station touristique de catégorie I implique que l’Office du Tourisme reste du ressort des compétences</p>

	de la ville centre. Par ailleurs, le syndicat mixte du Palais de la Berbie est administré à part égale par la ville d'Albi et le Département du Tarn.
<p>Présentation des projets à réaliser sur 2021-2026</p>	<p>Des projets d'ampleur sont aujourd'hui portés pour rénover le patrimoine historique de la cité épiscopale (ex : cathédrale Saint Cécile, palais de la Berbie, collégiale Saint Salvi, pont Vieux...) et pour dynamiser l'attractivité culturelle de l'Albigeois (ex : GMEA-Le Lait, partenariat avec le musée de la Marine en vue de la création d'un espace dédié au navigateur Lapérouse...).</p> <p>Par ailleurs, des réflexions sont engagées pour mettre en valeur le site du Saut du Sabo, hier bastion industriel du territoire, aujourd'hui site hétérogène accueillant une station hydro-électrique, une zone d'activité industrielle et artisanale, et le musée du Saut du Tarn.</p> <p>Les projets suivants, classés par ordre alphabétique du maître d'ouvrage, peuvent être recensés à ce jour (entre parenthèse : calendrier et chiffrage prévisionnel le cas échéant) :</p> <p><i>Albi</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Restauration de 3 chapelles du bas-côté sud de l'église Saint Salvy d'Albi (2021, 355k€, CPER 2021-2027) - Mise en valeur du cœur de ville (mapping, évènements...) - Programme de subvention pour la rénovation des façades et éléments d'architecture en secteur patrimonial remarquable - Confortement et mise en sécurité de l'église Saint Joseph (2021, 162 000€) - Restauration des peintures du chœur de l'église de la Madeleine (2021, 58 000€) - Projet de centre culturel et scientifique autour du navigateur albigeois Lapérouse (partenariat scientifique avec le musée national de la Marine) Ce projet a pour dessein de créer, dans la ville natale de Lapérouse, le premier lieu de référence sur ce grand navigateur et son expédition. Par son envergure et les objectifs poursuivis, il a vocation à fédérer autour de lui de nombreux acteurs (institutionnels, centres de recherche, entreprises, associations...) <p><i>Arthès</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Rénovation intérieure de l'église (25 000€) <p><i>Castelnau de Lévis</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Restauration de la toiture de l'église Saint Barthélémy, de la tour de l'horloge et des couloirs d'accès (2022) <p><i>Département du Tarn</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aménagement du centre d'art Le Lait (1 200 000€, CPER 2021-2027) <p><i>Etat</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - restauration du grand chœur de la cathédrale Saint Cécile d'Albi (plan cathédrale, 600 000€) - restauration des trésors et mise aux normes électriques de la cathédrale Sainte Cécile d'Albi (730 000€, CPER 2021-2027) <p><i>Grand Albigeois</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - restauration du Pont Vieux d'Albi (2022, 3 500 000€) - actualisation du plan de gestion Unesco (60 000€) - révision du plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) du site patrimonial remarquable d'Albi (80 000€) - création d'un circuit touristique « Albigeois par monts et par vaux » (2021, 170 870€) - prolongement de la voie verte Albi-Castres - édition d'un plan guide de la rivière Tarn (action inscrite au Plan Paysage) - <p><i>Lescure d'Albigeois</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Rénovation de la tour Louise (2021-2024, 166 500€) - Gros entretien de la chapelle Saint Michel (2022-2023, 33 000€) - Remplacement des vitraux de la chapelle Saint Michel (2023, 15 000€)

- Remplacement des vitraux de l'église Saint Pierre (10 000€)

Marsnac-sur-Tarn

- Circuit de découverte de la commune, incluant du mobilier urbain et une application smartphone

Office du Tourisme d'Albi

- refonte du site internet de « destination Albi »
- mutualisation d'un guide de voyage de la destination « Albi, Vallée du Tarn » (Mutualisation des OT d'Albi + celui de la Vallée du Tarn dans la prospective de la valorisation du Grand site), nouveau document d'appel créé dans la mouvance de la refonte des guides touristiques des Offices de tourisme du Tarn.
- développement d'une offre de visites interactives du patrimoine albigeois par le biais de technologies numériques (drone, réalité augmentée ou virtuelle, ludification, etc.)
- création d'une marque « Albi » et développement d'une gamme de produits identitaires et originaux inspirés des principaux attraits de la ville.
- création d'un centre d'interprétation
- développement de la navigabilité du Tarn avec l'ajout de nouveaux débarcadères et d'une flotte de navettes fluviales.

Puygouzon

- Mise en valeur du patrimoine bâti et non bâti aux abords de l'église de Creyssens

Saint Juéry

- Développement des potentialités de valorisation touristique et des synergies avec la vallée du Tarn, notamment dans le cadre du contrat Grand Site Occitanie
- Valorisation des potentialités du Saut du Sabo et Saut du Tarn (étude de définition et d'opportunité pour la valorisation des sites), en lien avec le Plan Paysage et comprenant l'amélioration des liaisons cyclables Arthès-Saint Juéry (partenariat Agglomération)
- Rénovation de l'église des Avalats - toiture et déshumidification (86 884 €)
- accessibilité église Saint Georges Saint Juéry (8 089€)
- restauration des tableaux des églises
- Programme patrimoine et mémoire urbaine (rénovation lavoirs des Avalats, circuit découverte de la ville en cours d'élaboration)
- aménagement centre ancien (Saint Juéry le haut)
- mise en valeur des berges du Tarn

Syndicat Mixte du Palais de la Berbie (actions inscrites au CPER 2021-2027)

- économie d'énergie par le remplacement des luminaires des salles d'exposition du musée Toulouse Lautrec (2021, 442 000€)
- travaux de réfection des peintures des voûtes et modification du traitement d'air des salles 111 et 112 du musée Toulouse Lautrec (2021, 57 928€)
- révision des couvertures des bâtiments Metge et Bastion (2021, 28 848€)
- réfection des parquets classés salle 112 (affiches) du musée Toulouse Lautrec (2021, 95 974€)
- travaux complémentaires du donjon Saint Michel - charpente et couverture (2021, 45 000€)
- remplacement de la centrale incendie du palais de la Berbie (2021, 79 560€)
- installation traitement d'air au palais de la Berbie (2021, 71 760€)
- réfection des toitures (tuiles et ardoises) aile des suffragants et pavillon Metge du palais de la Berbie (2021-2027, 607 000€)
- travaux de reprise des façades (2021-2027, 300 000€)
- rénovation des vitraux (2021-2027, 28 000€)
- mise en lumière du centre ancien - dont cathédrale Sainte Cécile et mapping (2021-2027, 423 000€)
- mise en sécurité du musée Toulouse Lautrec afin de proposer aux visiteurs un circuit de visite passant par le chemin de ronde (2021-2027, 615 000€)
- diagnostic de restauration des remparts, dont sécurisation du chemin de ronde (2021-



	2027, 615 000€)
Indicateurs de suivi et de résultat	<ul style="list-style-type: none">- Indicateurs qui seront précisés dans le document de stratégie de l'Office du Tourisme d'Albi- Nombre de nuitées touristiques

Orientation du CRTE	2. TRANSITION ÉCOLOGIQUE
Thématique du CRTE	2.1. Mobilités
Sous-thématique du CRTE	
Enjeux et diagnostic/contexte Schémas existants	<p>En 2020, encore 70% des déplacements quotidiens des grands albigeois étaient effectués en voiture individuelle alors même que les distances à parcourir sont parfois courtes (50% des trajets domicile-travail font moins de 10 km). L'analyse des déplacements quotidiens sur l'agglomération montre par ailleurs des échanges importants avec les territoires voisins ou plus lointains comme l'aire métropolitaine toulousaine. Ainsi selon l'INSEE, 1/3 des emplois sur l'agglomération sont occupés par des actifs résidant en dehors de l'agglomération et 1/5 des habitants actifs de l'agglomération quitte le territoire pour aller travailler.</p> <p>La formalisation d'un Plan de Déplacements Urbains, de manière volontaire, en 2017 marque la volonté de l'agglomération de développer une véritable politique de mobilité à l'échelle du territoire.</p> <p>Par ailleurs la définition en 2021 d'une marque intégratrice des solutions de mobilité proposées aux habitants – LibéA - permet de coordonner les offres de mobilité pour favoriser l'intermodalité et les rendre plus visibles. En mettant l'accent sur des solutions de transport moins polluantes que la voiture individuelle, telles que les bus et les services de transport à la demande (TAD), le covoiturage et le vélo, l'Agglomération souhaite aussi à travers LibéA promouvoir une mobilité responsable et durable.</p> <p>Au-delà de l'offre de transports urbains (11 lignes régulières, 17 lignes périurbaines et TAD), l'Agglomération développe l'offre cyclable et piétonne par des aménagements de cheminements et des services associés (cours de vélos, arceaux sécurisés, signalétique...) et une offre de stationnement favorable au développement de l'intermodalité (parking relais notamment). Les aménagements ferroviaires sont également une préoccupation importante et le projet de création d'un pôle d'échange multimodal demeure un projet phare du PDU du Grand Albigeois.</p> <p>La communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est dotée depuis 2013 d'un certain nombre de schémas encadrant la planification de ses actions en matière de mobilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - schéma directeur cyclable 2013, renouvelé en 2021 - plan de déplacement urbain 2017 - schéma directeur piéton 2021 <p>Enfin, la communauté d'agglomération du Grand Albigeois entend soutenir le développement des filières de motorisation décarbonées via le soutien au déploiement de bornes de recharge électrique ou hydrogène et l'acquisition, lorsque cela est économiquement pertinent, de véhicules à motorisation bas carbone. Cette préoccupation rejoint celle de soutien au développement d'un écosystème hydrogène sur le territoire (soutien aux acteurs industriels de la filière, développement d'un « campus H² »...).</p>
Principaux partenaires mobilisés	<p>Région Occitanie, notamment dans le cadre de l'animation à venir d'un « bassin de mobilité »</p> <p>Caisse des Dépôts</p> <p>Etat</p> <p>Département du Tarn, notamment via le plan Tarn Vélo</p> <p>Comité des partenaires de la mobilité</p>

<p>Présentation des projets à réaliser sur 2021-2026</p>	<p>Les objectifs poursuivis par les projets listés ci-dessous sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'usage des transports en commun ou partagés - Améliorer les coordinations entre les réseaux de transport régional, interurbain et urbain - Développer les intermodalités entre transports collectifs, vélo et marche - Augmenter la fréquentation du réseau de bus - Requalifier le secteur de la gare Albi-ville via notamment le réaménagement des espaces dédiés aux transports urbains et interurbains sur la place Jean Jaurès - Renforcer la sécurité des piétons et des vélos <p><u>Principaux projets à réaliser sur 2021-2026</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'un pôle d'échange multimodal (PEM) à la gare Albi Ville et projet d'aménagement urbain en liaison avec le centre-ville Projet phare du PDU du Grand Albigeois, le projet de création d'un PEM à la gare Albi Ville bénéficie d'un protocole d'intention signé en 2019 par les partenaires du projet (Agglomération, Région Occitanie, SNCF, ville d'Albi). <i>MO Grand Albigeois, budget prévisionnel 5M€HT</i> • Mise en œuvre des schémas directeur cyclable et piéton votés en 2021 Les objectifs majeurs du schéma directeur cyclable communautaire portent sur le développement des continuités cyclables en traversée d'agglomération, et notamment les liaisons Est-Ouest (Marssac-Saint Juéry) et Nord-Sud (liaison chemin des mineurs – chemin des droits de l'Homme), ainsi que le renforcement des aménagements cyclables en cœur de ville pour favoriser les déplacements actifs au quotidien et faciliter l'accès aux équipements structurants du territoire. Le projet d'une « voie express » vélo et la poursuite des travaux de continuités cyclables le long de la rocade d'Albi sont également envisagés. L'agglomération collaborera également avec le Département du Tarn dans le but d'harmoniser la signalétique des cheminements cyclables sur le territoire tarnais (étude portée par le Département dans le cadre du plan Tarn Vélo, à l'échelle départementale, en 2021-2022). <i>MO Grand Albigeois, budget prévisionnel de mise en œuvre du schéma directeur cyclable 2022-2027 estimé à 15 M€ HT.</i> <p>En 2021, la communauté d'agglomération du Grand Albigeois s'est dotée pour la première fois d'un schéma directeur piéton dont les objectifs sont d'une part de sécuriser et renforcer la place des piétons sur l'espace public, et en particulier dans les lieux où la vie locale est prédominante (centres villes, centres-bourg, ...), et d'autre part de développer la part de la marche à la fois comme mode principal pour les déplacements de courte distance et mode complémentaire aux transports collectifs sur des déplacements plus importants.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement des « services vélo » Parallèlement à la réalisation d'aménagements cyclables, l'Agglomération souhaite développer des services afin d'accompagner les usagers dans leur changement de comportement de mobilité au profit du vélo : vélo-école, prêt de vélos auprès des étudiants et du grand public, déploiement de dispositifs pour le stationnement des vélos... Cela correspond à l'action 6 PDU du Grand Albigeois en faveur de l'accompagnement des changements de comportement de mobilité au profit des modes alternatifs à la voiture et notamment le vélo. A noter que l'agglomération et certaines communes (Puygouzon en 2021), accompagnent financièrement les habitants souhaitant acquérir un vélo à assistance électrique. <p>La création d'une Maison du vélo en cœur d'agglomération permettrait de rassembler sur un même lieu les services et informations à destination des usagers, et de fédérer les acteurs des mobilités douces sur le territoire. Ces actions d'accompagnement constituent un complément indispensable à la réalisation d'aménagements cyclables.</p>
---	---

	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement de parking relais et de covoiturage Afin de favoriser le report modal, l'agglomération souhaite poursuivre le développement des parking-relais et de covoiturage sur le territoire. Ces aménagements seront pensés en adéquation avec les objectifs de transition écologique, notamment en favorisant au maximum les aménagements favorables à un écoulement des eaux pluviales. <ul style="list-style-type: none"> ○ Parking relais et de covoiturage P+R Mézard <i>coût prévisionnel 850k€HT (2021 - 2022)</i> ○ Extension parking relais Caussels (2023 - 2025) ○ Parking relais Bouteiller (2023 - 2025) ○ Parking relais et de covoiturage Gaillaguès (2023) • Actions en faveur des mobilités décarbonées Le Grand Albigeois est inséré dans des politiques de déploiement de bornes de recharge pour des véhicules moins émetteurs de CO2 (stratégie de déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques porté par TE81 dans le cadre du CTE, corridor hydrogène soutenu par la Région Occitanie...). En parallèle, l'agglomération poursuit sa politique d'évolution de la motorisation de son parc automobile (bus, engins de chantier, véhicules légers, bennes à ordures ménagères...) pour favoriser autant que possible l'utilisation d'énergie décarbonée. (action inscrite au PCAET), par exemple hydrogène. • Développement de nouveaux services de transport en centre-ville d'Albi Le programme Action cœur de ville prévoit l'expérimentation d'une offre de transport fluvial du quotidien sur le Tarn. Le Grand Albigeois souhaite également développer un service de navette dans le centre-ville d'Albi (modalités de portage à confirmer) et prévoit en 2022 l'acquisition de 2 navettes électriques. Les objectifs poursuivis par ce projet sont : <ul style="list-style-type: none"> ○ Répondre aux enjeux du PDU en rééquilibrant la place de la voiture en ville ○ Compléter l'offre de transport public en desservant le centre historique d'Albi et ses principaux points d'intérêt : marchés, commerces, patrimoine ○ Contribuer à l'attractivité du centre-ville : tourisme, commerces ○ Relier le cœur de ville aux parkings péricentraux et à la gare SNCF en complément des lignes de bus ○ Renforcer l'image du territoire en proposant un véhicule adapté, moderne et silencieux • Accompagnement à l'émergence de solutions pour favoriser les mobilités partagées Dans le cadre du PCAET et du plan d'action ESS voté en 2020, l'agglomération souhaite soutenir les actions favorables au développement des mobilités partagées : covoiturage, auto-partage, accompagnement à l'émergence de plans de mobilité employeurs, projet de SCIC mobilité. • Etude de programmation urbaine « attractivité et cadre de vie du bourg centre de Saint Juéry » - volet mobilité et déplacements Au regard des problématiques identifiées dans la commune, en complémentarité avec le volet mobilité du CRTE et PDU du Grand Albigeois, la ville de Saint Juéry a sollicité l'appui de l'agence Nationale de Cohésion des territoires afin de conduire une réflexion approfondie sur les mobilités et le stationnement dans le périmètre du bourg -centre et leurs impacts sur le commerce.
Indicateurs de suivi et de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Part modale des déplacements domicile-travail - Linéaire de voirie aménagée pour le vélo - Fréquentation du réseau de bus

Orientation du CRTE	2. TRANSITION ÉCOLOGIQUE
Thématique du CRTE	2.2. Transition énergétique
Sous-thématique du CRTE	
Enjeux et diagnostic/contexte Schémas existants	<p>La stratégie du territoire en faveur de la transition énergétique est inscrite comme un axe fort du PCAET du Grand Albigeois. Elle est cohérente avec les objectifs nationaux et régionaux (REPOS).</p> <p>Cette stratégie amplifie les ambitions du territoire, notamment récompensées par la sélection dans les premières vagues de contractualisation « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » (contrat cadre entre l'Agglomération et l'Etat signé en juillet 2016, et renouvelé par avenant en février 2017), en posant comme objectif de diviser par 2 la consommation d'énergie par habitant et multiplier par 3 la production d'énergies renouvelables.</p> <p>Facture annuelle du territoire pour les consommations énergétiques estimée dans le cadre du PCAET à 154M€/an, dont 40% pour la fourniture en électricité. Le secteur résidentiel est le premier poste de dépense énergétique du territoire, suivi par le secteur des transports.</p> <p>La production totale d'énergie sur le territoire représentait en 2014 seulement 10% de ces consommations énergétiques avec un potentiel d'augmentation de cette production de +16% selon le diagnostic du PCAET (essentiellement porté par un potentiel de développement du photovoltaïque).</p> <p>La stratégie du PCAET 2021-2027 du Grand Albigeois pose des objectifs ambitieux en matière de maîtrise des consommations énergétiques et développement de la production énergétique à partir de sources renouvelables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consommations énergétiques divisées par 2 en 2050 (base 2014) - Production d'énergie à partir de sources renouvelables multipliée par 5 en 2050 (base 2014)
Principaux partenaires mobilisés	<p>Etat Région Département (Guichet Unique de la Rénovation Energétique) TE81 Organismes de formation</p>
Présentation des projets à réaliser sur 2021-2026	<p><u>Maîtriser les consommations énergétiques</u></p> <p>Habitat</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation au déploiement du Guichet Unique de la Rénovation Énergétique (pilote par le Département du Tarn). • Le PLH révisé pourra également comprendre des mesures spécifiquement en faveur de la rénovation thermique et/ou de la lutte contre la précarité énergétique <p>Équipements et bâtiments publics</p> <ul style="list-style-type: none"> • Programme de renouvellement de l'éclairage public dont installations de candélabres solaires et extension des zones d'extinction nocturne, notamment en lien avec la trame noire. • Création de bâtiments communautaires de haute qualité environnementale : <ul style="list-style-type: none"> ○ construction d'un centre technique communautaire à Lebon (<i>MO Grand Albigeois, 2022, 8,1M€</i>) ○ extension de l'hôtel d'entreprise Innoprod (<i>MO Grand Albigeois, 10M€</i>) • Rénovation énergétique des campus et résidences étudiantes (projets soutenus par le plan France Relance ou inscrits au CPER 2021-2027) <ul style="list-style-type: none"> ○ amélioration de la performance énergétique INU Champollion

- Albi (MO INU Champollion, 2022, 40 000€)
- rénovation thermique de 2 résidences étudiantes d'IMT Mines Albi (MO IMT, 2022, 1,9M€)
- rénovation énergétique du campus d'IMT Mines Albi (MO IMT, 2022, 13.5M€)
- modernisation des systèmes d'éclairage dans le bâtiment principal d'IMT Mines d'Albi (MO IMt, 2021, 83 000€)

- Rénovation de bâtiments et équipements publics:
 - Rénovation des bâtiments scolaires Curveillère et Herriot (MO Albi, 2021 2,2M€)
 - Optimisation énergétique de la médiathèque Pierre Amalric (MO Grand Albigeois)
 - éclairage performant - salles de spectacle (MO Albi, 2021, 620 000€)
 - Optimisation de la dépense en électricité et en équivalent carbone dans les 17 sites de traitement des eaux usées (dont objectif de faire de la STEP Albi Madeleine une station à énergie positive) – MO Grand Albigeois, 2021-2025, 500 000€
 - Salle des fêtes de Rouffiac (MO Rouffiac, 2022, 21 000€)
 - Rénovation énergétique de la salle des fêtes de Dénat (MO Dénat, 2021, 29 000€)
 - Rénovation énergétique du dojo de Puygouzon (MO Puygouzon, 2021, 37 000€)
 - Rénovation énergétique de la salle dite « de l'atelier » du bourg de Labastide-Dénat (MO Puygouzon)
 - Désamiantage et isolation de la toiture du préau de Terssac (MO Terssac, 2022, 60 000€)
 - Rénovation de la toiture de l'école de Terssac (MO Terssac, 2021, 26 000€)
 - Rénovation énergétique des 4 logements sociaux communaux (MO Saliès, 2022)
 - Isolation thermique de l'immeuble Lestieux (MO Castelnau-de-Lévis, 2021-2022, 50 000€)
 - Rénovation énergétique des 2 écoles d'Arthès (MO Arthès)
 - Climatisation et isolation de la salle de loisirs (MO Arthès, 2021)
 - Rénovation des logements sociaux communaux (MO Cambon)
- Accompagner le passage à l'acte
 - Accompagnement des communes pour formaliser des projets de rénovation des bâtiments publics (co-financé par le programme ACTEE 2)
 - Groupe de travail sur les formations des professionnels du bâtiment (action CTE pilotée par le Grand Albigeois)
 - Schéma directeur immobilier et patrimonial (2021-2022, Saint Juéry)
 - Visite énergie en entreprise (CCI)
 - Eco-défis (CMA, 2021-2023)
 - Inciter à la réalisation d'habitations neuves vertueuses sur les propriétés communales (écoquartier, cahier des charges d'aménagement, préconisations de pré-végétalisation) (action 5 du PCAET)

Augmenter les capacités de production en énergie renouvelable

- Développement durable et énergies renouvelables INU Champollion Albi (MO INU Champollion, 2022-2023, 4M€)
- Projets de production géothermique : Lebon, hôtel d'entreprise Innoprod (MO Grand Albigeois, pour Lebon 950k€)
- Installation de panneaux photovoltaïque (mairie, salle des fêtes, école, logements sociaux - autoconso) (MO Saliès, 2022, 128 000€)
- Développement photovoltaïque sur toiture publique (MO Lescure d'Albigeois, 200 000€)

	<ul style="list-style-type: none"> • Installation de panneaux photovoltaïque sur le nouveau bâtiment de l'école élémentaire de Puygouzon (<i>MO Puygouzon, 2022</i>) • Projet de halle avec couverture photovoltaïque à proximité de la gare (<i>Saint Juéry</i>) • Couverture photovoltaïque sur bâtiments Albaret, ateliers municipaux, groupe scolaire Marie Curie (<i>Saint Juéry</i>) <p><u>Sensibilisation / action</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les habitants à la maîtrise des consommations et au potentiel de développement EnR (TE81) • Soutien aux développements de EnR sur toitures publiques ou friches (ex. centrale PV au sol) et étude cartographique des opportunités de développement du photovoltaïque au sol (action 17 du PCAET) • Étude d'opportunité de réseaux de chaleur et de froid (<i>Albi, 2021</i>) • Étude d'opportunité réseau de chaleur (<i>Saint-Juéry, 2021</i>) • Accompagnement à la mise en place d'une SCIC Energie citoyenne (Grand Albigeois, plan d'action ESS) • étude sur le potentiel de développement du PV en toiture sur les bâtiments publics (<i>Albi, 2021</i>) • Étudier le potentiel de création et de développement de la filière bois-énergie (RAGT Énergie) • Étudier le potentiel de développement photovoltaïque en ombrières et sur bâtiments publics (TE81) • Accompagner le développement de la chaleur renouvelable sur le territoire (opérateurs « chaleur renouvelable » missionnés par la Région Occitanie dans le département du Tarn : Tryfil et CCI) • Groupe de travail sur le déploiement des énergies renouvelables rassemblant l'ensemble des acteurs du territoire pour favoriser une dynamique collective. (action CTE pilotée Grand Albigeois). • Déploiement d'un opérateur de compensation carbone local qui permettra aux entreprises de compenser volontairement leurs émissions carbone
<p>Indicateurs de suivi et de résultat</p>	<ul style="list-style-type: none"> - consommation finale brute par filière d'énergie (dont énergie décarbonée) et secteurs d'activité - consommation finale brute d'énergie par filière d'énergie renouvelable (part des énergies renouvelables dans consommation énergétique) - puissance énergies renouvelables raccordée aux réseaux, dont puissance installée sous obligation d'achat - surfaces de plancher réhabilitées (habitat et bâtiments publics) - proportion des points lumineux de l'agglomération sur lesquels l'extinction en cœur de nuit est appliquée

Orientation du CRTE	2. TRANSITION ÉCOLOGIQUE
Thématique du CRTE	2.3. Ressource en eau
Sous-thématique du CRTE	
Enjeux et diagnostic/contexte Schémas existants	<p>«Prélever à bon escient et rendre à la nature une eau de la meilleure qualité possible : tel est l'objectif de l'Agglo et de ses 16 communes».</p> <p><u>Assainissement collectif et non collectif</u> La communauté d'agglomération de l'Albigeois est pleinement compétente en matière d'assainissement collectif, non collectif et de gestion des eaux pluviales depuis 2010.</p> <p>Le service public d'assainissement non collectif (SPANC) est géré directement par l'agglomération pour le compte de l'ensemble des communes depuis sa création le 31 décembre 2005. Depuis le 1^{er} juillet 2010, le service assainissement collectif est géré directement, en régie à autonomie financière.</p> <p>La population totale desservie par le réseau public d'assainissement est évaluée à 72 298 habitants et la population totale dépendant du service d'assainissement non collectif est évaluée à 12 382 habitants.</p> <p>La collectivité recherche la maîtrise des dépenses d'exploitation tout en maintenant la qualité de service. Les indicateurs révèlent des résultats bien au-dessus de la moyenne avec une progression, des systèmes de traitement tous conformes à la réglementation et ce, sans augmentation de dépenses de fonctionnement.</p> <p>Le renouvellement des réseaux est constant de manière à maintenir un âge moyen des réseaux de 50 ans. Les systèmes d'épuration sont sans cesse améliorés. Enfin, un travail important sur la maîtrise des dépenses énergétiques a été amorcé dès 2016 et il s'est poursuivi les années suivantes.</p> <p>On notera l'opération importante engagée en 2018 de création d'une unité de traitement et d'injection de biogaz par la station d'épuration Albi-Madeleine au réseau de gaz de ville qui permet de restituer 87% de l'énergie totale consommée par l'usine. En 2019 encore, près de 85 000 kWh ont été économisés sur les stations et réseaux grâce à l'optimisation du fonctionnement de certains équipements électromécaniques énergivores.</p> <p>Le schéma directeur des eaux usées et des eaux pluviales à l'échelle de l'agglomération toute entière a eu pour premiers effets concrets une évolution des cartes de zonages d'assainissement collectif/non collectif et de gestion des eaux pluviales en 2021. Ce schéma pose un diagnostic des équipements, une sectorisation des points noirs, un zonage de l'assainissement collectif/non collectif et des modalités de gestion des eaux pluviales. Les préconisations, annexées au PLUi, seront prises en considération au moment de l'instruction des demandes d'urbanisme.</p> <p><u>GEMAPI et gestion des eaux pluviales</u> Depuis 2017, le service exerce la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les inondations) et à ce titre doit répondre au double enjeu d'amélioration de la qualité des cours d'eau et du milieu environnant, tout en maîtrisant les inondations dans les secteurs identifiés du territoire. Ce travail s'effectue en partenariat avec le Syndicat Mixte de Bassin Versant Tarn Aval.</p> <p><u>Eau potable</u> - Le service public d'eau potable défini par la compétence eau, transféré à l'Agglomération le 1^{er} janvier 2020, comprend deux missions :</p>

	<p>- la distribution de l'eau potable aux usagers, - la production, le transport et le stockage de l'eau potable en amont de sa distribution.</p> <p>Dans le Grand Albigeois, ces missions sont gérées par 3 acteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La régie communautaire d'eau potable pour les communes d'Albi, Arthès, Lescure d'Albigeois et Saint-Juéry, • Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Dadou pour les communes de Cambon d'Albi, Carlus, Cunac, Dénat, Fréjairolles, Le Séquestre, Puygouzon, Rouffiac, Saliès, Terssac. • Le Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable du Gaillacois pour les communes de Castelnau-de-Lévis et Marsnac-sur-Tarn. <p>Chacun assure la production et la distribution de l'eau potable sur son secteur ainsi que la gestion des abonnements.</p> <p>La régie communautaire d'eau potable du Grand Albigeois assure chaque étape du cycle de l'eau potable, de son pompage dans le milieu naturel, le Tarn, jusqu'aux compteurs des abonnés. La desserte en eau potable est assurée par les réservoirs et le réseau de distribution dont les communes sont propriétaires. Ses activités se déclinent en trois entités : la production, la gestion technique et la gestion clientèle.</p> <p>Depuis 2020, la station de production d'eau potable mutualisée alimente en eau plus de 63 500 habitants d'Albi, Saint-Juéry, Lescure et Arthès. La nouvelle station telle qu'on peut la découvrir, située au bord du Caussels, s'insère bien dans son cadre naturel. Cet équipement structurant a été conçu pour une cinquantaine d'années.</p> <p>Le Programme Pluriannuel d'Investissement de la régie de l'eau de l'Albigeois (créée le 01 janvier 2020) définit un programme d'investissements sur les 10 prochaines années afin d'assurer la gestion de ses infrastructures et améliorer le service rendu à l'utilisateur.</p> <p>Ce programme répond aux orientations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité de l'eau distribuée - Garantir la quantité d'eau nécessaire - Optimiser les coûts et le prix de l'eau - Améliorer la sécurité et anticiper les risques potentiels - Rationaliser les infrastructures et la gestion de l'eau - Accompagner le développement de l'urbanisation - Améliorer l'exploitabilité et la sécurité des ouvrages.
<p>Principaux partenaires mobilisés</p>	<p>Agence de l'Eau Adour Garonne, Syndicat Mixte du Bassin Versant Tarn aval, Département du Tarn (Schémas départementaux des milieux naturels sensibles et d'adduction eau potable) Schéma Directeur d'Aménagements et de Gestion des Eaux 2022-2027 (Agence de l'Eau Adour Garonne)</p>
<p>Présentation des projets à réaliser sur 2021-2026</p>	<p><u>Assainissement collectif et non collectif</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Opération de mise à niveau de la desserte et du traitement des eaux usées, hameau des Avalats à Saint-Juéry : création réseaux + STEP (2M€ eaux usées, 0,4 M€ eaux pluviales, 1 M€ eau potable, de 2021 à 2026) + mise en conformité de la séparation des eaux usées /eaux pluviales par les particuliers (jusqu'à 0,2 M€ euros pour 144 branchements particuliers) <i>MO Grand Albigeois, 2021-2026, 3 600 000€HT</i> - Optimisation du fonctionnement des postes de relevage (74 au total) par temps de pluie ou nappe haute : mise en place d'une smart technologie fondée sur l'utilisation de capteurs de niveau permettant de mieux sectoriser et de suivre le fonctionnement de ces postes par temps de pluie en vue d'un gain énergétique et financier.

MO Grand Albigeois, 2021-2023, 150 000€HT

- **Entretien des ouvrages extensifs d'épuration (lagunages, surface autour des filtres plantés de roseaux) en éco pâturage.**

MO Grand Albigeois, 2021-2026, 25 000€HT/an

- **Renforcement de la gestion patrimoniale des réseaux** : réalisation d'intervention télévisuelle à raison de 50 km par an pour bénéficier d'une connaissance exhaustive très précise de la qualité intrinsèque des réseaux principaux et branchements associés. Intégration au SIG.

MO Grand Albigeois, 2021-2026, 2 000 000€HT

- **Renouvellement et entretien des réseaux**

MO Grand Albigeois, 2021-2026, entre 2 500 000€HT et 3 500 000€HT/an

Gestion des eaux pluviales

- Accompagnement technique des communes dans le cadre des opérations de bourg centre et autres opérations d'aménagement pour renforcer la **désimperméabilisation** (revêtements poreux, noues, espaces verts infiltrants,...)

MO Grand Albigeois, 2021-2026, 300 000 à 600 000€HT/an

- **Désimpermabilisation des sols**

Ex. chemin de la Gardié (Le Séquestre) et secteur Bouteiller/Broucouines (Albi), MO Grand Albigeois, 2021, 576 351€HT

- **Réalisation de 8 bassins de retenue d'eau et de plaines d'inondations** en protection d'Albi et du Séquestre secteur de Mézard, Ranteil à Albi et en amont à Puygouzon.

MO Grand Albigeois, 2021-2026, 3 500 000€HT

- **Extension de zones humides à usage de bassins de rétention des eaux pluviales** : 16 400 m³ secteur de Bellevue à Albi et 18 600 m³ à Puygouzon secteur La Rouquette en protection des secteurs situés à l'aval dont la ZA Albitech.

MO Grand Albigeois, 2021-2026, 700 000€ à 1 000 000€HT

- Renforcement de la **prévention en matière de gestion des eaux de pluie via le zonage d'assainissement pluvial** permettant de préconiser de manière précise le dimensionnement des imperméabilisations nouvelles tant sur le domaine public que privé. Réalisation d'une **notice d'utilisation à l'usage du grand public et des aménageurs** (plaquette info + page spéciale internet). Renforcement du suivi de réalisation effective des travaux tels que préconisés.

MO Grand Albigeois, 2021-2026, 40 000€HT/an

GEMAPI

- Travaux de **confortement des berges du Tarn - secteur chapitre** :

MO Albi, 2021, 540 000€HT

- **Protection des zones humides existantes et du milieu naturel en tête de bassin versant** du Tarn en partenariat avec le Syndicat Mixte de Bassin Versant Tarn Aval

MO Grand Albigeois en partenariat avec SMBVTav, 2021-2022 et poursuite, 50 000€HT pour 2021-2022

- **Restauration de la continuité écologique du Caussels et renaturation du Séoux** - appel à projet AEAG 2021 "renaturation des cours d'eau"

MO SMBVTav, 2021-2026

Eau potable

Le **programme d'investissement pluriannuel** est évolutif. Il sera consolidé par la réalisation d'un schéma directeur. A ce jour, il représente un montant de **30,5 M€ HT**

	<p>sur la période 2021-2030 réparti selon les thématiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la relation usagers <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de nouveaux outils de gestion à l'attention des usagers de l'eau potable (mise en oeuvre d'un portail usager) <i>MO Grand Albigeois, 2021-2030, 500 000€HT</i> • Modernisation des locaux d'accueil du service eau potable : accueil, services techniques, administration <i>MO Grand Albigeois, 2021-2030, 1 500 000€HT</i> - Démarche d'amélioration continue sur la connaissance patrimoniale et la modernisation des infrastructures via des études de diagnostic, des études prospectives en lien avec les évolutions réglementaires, environnementales et sociétales <i>MO Grand Albigeois, 2021-2030, 500 000€HT</i> - Travaux d'entretien, de réhabilitation et de modernisation des infrastructures de production et de stockage de l'eau <i>MO Grand Albigeois, 2021-2030, 4 000 000€HT</i> - Renouvellement et optimisation des réseaux <ul style="list-style-type: none"> • À partir d'une connaissance améliorée des réseaux, définir le juste équilibre entre renouvellement, entretien et rénovation avec un taux de renouvellement adapté <i>MO Grand Albigeois, 2021-2030, 20 000 000€HT</i> • Extension de réseaux pour accompagner l'urbanisme <i>MO Grand Albigeois, 2021-2030, 1 000 000€HT</i> • Création d'interconnexion pour sécuriser l'approvisionnement en eau <i>MO Grand Albigeois, 2021-2030, 2 000 000€HT</i> • Mise en place d'équipements de surveillance pour pré-localiser les fuites <i>MO Grand Albigeois, 2021-2030, 500 000€HT</i> • Rénovation des réseaux « en plomb » (rapport annuel 2020 : 32% des branchements présentent une proportion de plomb supérieure à 10µg/L)
<p>Indicateurs de suivi et de résultat</p>	<p><u>Assainissement</u> (données indiquées pour 2020)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées P202.2B (d'après l'arrêté ministériel du 2 mai 2007 relatif au rapport annuel imposant aux collectivités à compter de 2009 la production d'une quinzaine d'indicateurs de performance) 101 points sur 120 points possibles attribués selon la qualité des informations disponibles sur le réseau de collecte des eaux usées. De 0 à 60 les informations visées sont relatives à la connaissance du réseau (inventaire), de 70 à 120 elles sont relatives à la gestion du réseau - 227 201 m3 d'eau dépolluée réutilisée pour les besoins de l'unité de traitement et notamment la pompe à chaleur qui chauffe le digesteur - 198 285 Nm3 de biométhane produit et injecté dans le réseau de gaz de distribution ce qui correspond à 2 133 035 kwh soit 73.5 % d'énergie restituée par rapport à l'énergie consommée sur le site de la station Albi-Madeleine. <p><u>Eau potable</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - le taux de conformité de l'eau distribuée au titre du contrôle sanitaire - le rendement du réseau - le prix de l'eau

Orientation du CRTE	2. TRANSITION ÉCOLOGIQUE
Thématique du CRTE	2.4. Biodiversité
Sous-thématique du CRTE	
Enjeux et diagnostic/contexte Schémas existants	<p>Sur le territoire de l'Albigeois, les réservoirs de biodiversité sont principalement situés autour du réseau hydrographique - les vallées alluviales du Tarn et de l'Assou et la ripisylve qui leur est associée - ainsi que sur les milieux ouverts et semi-ouverts de plaine. Les zones de falaise que l'on observe au long de la vallée du Tarn sont également des habitats abritant une faune et flore à fort enjeu et constituent notamment des sites de nidification privilégiés pour certains rapaces.</p> <p>Le territoire est concerné par cinq des enjeux prioritaires indiqués dans le Schéma Régional de Cohérence Écologique Midi-Pyrénées (SRCE), publié en 2015 et désormais intégré au Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable d'Occitanie (SRADDET), publié en 2020 : la conservation des réservoirs de biodiversité, la préservation des zones humides et des continuités latérales des cours d'eau, la continuité longitudinale des cours d'eau, l'amélioration des déplacements des espèces en zone de plaine (et notamment des espèces nocturnes) et le besoin de flux d'espèces entre Massif Central et Pyrénées.</p> <p>Les activités humaines impactent la biodiversité via deux facteurs principaux : l'urbanisation et l'intensification des pratiques agricoles, conduisant à une fragmentation et une fragilisation des espaces. L'évolution de la biodiversité du territoire dépend de la capacité à maîtriser et concentrer l'artificialisation des sols et à reconstituer les fonctions écologiques assurées par les milieux agricoles. En plus de ces deux pressions, les corridors écologiques sont aussi fragilisés par l'existence d'obstacles physiques (routiers, aquatiques, mitage forestier).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Atlas de Biodiversité Communal de la ville d'Albi (2021) - Programmes d'actions Territoires Engagés pour la Nature (Albi, Saliès) - Engagements de l'Agglomération en faveur de la biodiversité (2021-2026) - Trames verte et bleue du PLUi - Plan Climat Air Énergie Territorial (projet adopté en 2021) <p>L'engagement en faveur de la biodiversité de l'Agglomération de l'Albigeois est structuré autour de trois axes, qui correspondent aux objectifs opérationnels de l'Agglomération, et auxquels seront rattachés les différentes actions portées au plan :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la connaissance des enjeux liés à la biodiversité et y sensibiliser les citoyens et les acteurs du territoire ; - Aménager le territoire de façon favorable à la biodiversité ; - S'appuyer sur des Solutions Fondées sur la Nature pour bénéficier des services écosystémiques. <p>Par ailleurs, dans le cadre de sa compétence « gestion d'un chenil », la communauté d'agglomération de l'Albigeois projette de rénover l'équipement aujourd'hui très vétuste ce qui permettra d'améliorer la qualité de service rendu et le bien-être des animaux recueillis.</p>
Partenaires mobilisés / gouvernance des projets	<p>Office Français pour la Biodiversité Département du Tarn Réseaux de partenaires locaux importants : Arbres & Paysages Tarnais, Ligue de Protection des Oiseaux, CPIE, OPIE...</p> <p>Les communes mobilisent des moyens parfois importants pour préserver la biodiversité, la valoriser et sensibiliser les publics.</p>
Présentation des projets à réaliser sur 2021-2026	<p><i>Albi</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Création au sein du centre équestre de Lavazière d'une zone humide alimentée par la récupération d'eau de pluie (action Territoire Engagé pour la Nature) - Création d'une mare pédagogique dans le bois de Jarlard avec un espace dédié à la biodiversité (action Territoire Engagé pour la Nature)

- Création et ou la restauration de haies champêtres dans le patrimoine communal (action Territoire Engagé pour la Nature)
- Suivi des actions inscrites à l'atlas de biodiversité communal (2021)

Cambon

- aménagement d'une parcelle communale (14 700m²) avec plantations d'arbres et arbres fruitiers et d'un parcours de découverte. Projet mené en partenariat avec le lycée Fonlabour (convention 2021-2022).

CEMEX (actions biodiversité inscrites au CTE)

Chambre d'Agriculture du Tarn

- actions de lutte contre l'érosion des sols (en partenariat avec l'agglomération du Grand Albigeois, action CTE)

Conservatoire botanique Pyrénées-Midi Pyrénées

- inventaire botanique général, 2021-2022

EPFLPA Fonlabour

- actions de sensibilisation autour de la gestion écologique des eaux de surface (site de démonstration), action CTE

Grand Albigeois

- Élaboration d'un Atlas de Biodiversité Intercommunal
- Actions de sensibilisation aux enjeux de biodiversité : évènement grand public, programmes de sciences participatives...
- Adhésion au réseau des gestionnaires d'espaces naturels (ARB Occitanie)
- Action sur l'éclairage public en faveur de la trame noire
- Identification des zones de reconquête de la biodiversité et propositions d'action
- Aménager et entretenir de façon raisonnée les zones d'activité
- Élaborer une charte environnementale de l'aménagement urbain
- Préserver la biodiversité des fossés en augmentant les hauteurs de coupe sur les fauchages
- Favoriser la plantation de végétaux (valorisation via un dispositif local de compensation carbone notamment)
- Mise en place d'une stratégie de lutte contre les espèces envahissantes respectueuses de l'environnement (solutions fondées sur la nature)
- Réhabilitation d'ampleur du chenil animal

Lescure d'Albigeois

- plantation d'une haie champêtre (2021)
- opération « 1 arbre, 1 naissance » (une trentaine d'arbres fruitiers plantés en 2021)

Puygouzon

- mise en place d' éco-pâturage (4 chèvres naines) pour l'entretien d'espaces verts communaux (bassin de rétention, talus école)
- création d' un espace dédié à un jardin pédagogique au sein de la nouvelle école

Saint Juéry

- organisation d'une manifestation annuelle aux Avalats autour de l'eau et de la biodiversité
- Etude de définition et d'opportunité pour la valorisation des sites du Saut de Sabo et du Saut du Tarn - volet biodiversité et paysages, qualité de la ressource en eau, énergie hydraulique renouvelable (valorisation des partenariats : EDF Syndicat Mixte Bassin Versant Tarn Aval)
- Etude de programmation urbaine « Attractivité et cadre de vie du bourg centre de Saint-Juéry - volet cadre de vie : qualité des espaces publics et maintien de la

	<p>biodiversité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'un sentier d'interprétation des fontaines pour la biodiversité (valorisation des points de vue, réappropriation des berges du Tarn) – <i>partenariat CPIE, 16 200€</i> <p><i>Saliès</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - mise en place d'un éco-pâturage (action Territoire Engagé pour la Nature), 2020-2022, 5 362€ - installation de 8 ruches (action Territoire Engagé pour la Nature), 2020, 1 700€ - Amélioration du fonctionnement des espaces publics dans le sens du développement durable : rétablissement des continuités écologiques entre cours d'eau et espaces boisés, végétalisation des espaces publics, installations pédagogiques sur cours d'eau et espaces humides... (action Territoire Engagé pour la Nature), 2020-2022 <p><i>Syndicat Mixte Bassin Versant Tarn Aval</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - actions de protection des zones humides existantes et des espaces naturels en tête de bassin versant du Tarn (programmation 2021-2026 en cours d'élaboration) <p><i>Terressac</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - projets en faveur de la biodiversité (animations, jardin pédagogique, verger)
<p>Indicateurs de suivi et de résultat</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'arbres/arbustes/m linéaire de haies champêtres plantés sur le territoire via le dispositif de compensation carbone - Evolution du nombre de points lumineux nocturnes - Nombre de refuge LPO

Orientation du CRTE	2. TRANSITION ÉCOLOGIQUE
Thématique du CRTE	2.5. Économie circulaire
Sous-thématique du CRTE	
Enjeux et diagnostic/contexte Schémas existants	<p>En 2015, la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte a fixé des objectifs nationaux de réduction et de valorisation des déchets. Ils ont été renforcés en 2020 par la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire. La CA de l'Albigeois, en charge des compétences « développement économique » et « gestion des déchets », a décidé d'apporter une contribution locale à l'atteinte de ces objectifs nationaux.</p> <p>Ainsi la CA de l'Albigeois a répondu en 2017 à un appel à projet de l'ADEME « Territoires économes en ressources » qui lui permet d'engager un projet ambitieux et réaliste d'économie circulaire sur son territoire pour générer moins de déchets et gaspiller moins de ressources.</p> <p>Dans le cadre de cet appel à projet « Territoires économes en ressources » de l'ADEME Occitanie, la collectivité a souhaité franchir un cap en termes de prévention des déchets et intégrer directement les 7 piliers de l'économie circulaire en travaillant sur la prévention en direction des particuliers et des entreprises mais également en interrogeant les modes de production et de consommation.</p> <p>Une étude préfiguration a été réalisée fin 2017. A cette occasion, plus d'une quarantaine d'acteurs du territoire ont été rencontrés et 3 ateliers participatifs thématiques (biodéchets, échanges entre entreprises, BTP) ont permis de définir les grandes lignes du territoire et de dessiner une stratégie. Elle a permis de construire un programme d'économie circulaire de 30 actions couplé à un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés reprenant une partie de ces actions.</p> <p>Les 30 actions du programme d' économie circulaire 2018-2021 de la communauté d' agglomération de l' Albigeois sont :</p> <p><i>Animation d'une dynamique multi-acteurs</i> Action 1 : Gouvernance du programme Action 2 : Coordination du programme d' actions Action 3 : Construction d' une stratégie Réemploi</p> <p>Le programme d' économie circulaire porte sur trois grands publics-cibles : les ménages, les acteurs économiques et la collectivité elle-même.</p> <p>1/ Les ménages Pour accompagner les ménages vers l' économie circulaire, la collectivité va réaliser les actions suivantes.</p> <p><i>Propositions d' alternatives</i> Gisement biomasse Action 4 : Amplifier le compostage individuel Action 5 : Déployer le compostage collectif Action 6 : Proposer un service de broyage Action 7 : Etudier la collecte et la valorisation des biodéchets Gisement papier Action 8 : Réduire les imprimés non-sollicités Gisement plastique Action 9 : Distribuer la carafe l' Albigeoise</p>

Actions de sensibilisation

Action 10 : Sensibiliser les scolaires

Action 11 : Organiser des temps forts en direction des habitants (Foire à la récup' , opération « Familles Zéro Déchet », semaine européenne de la réduction des déchets etc...)

Action 12 : Sensibiliser les adultes du territoire - Présence physique lors des évènements (stands)

Leviers incitatifs

Action 13 : Etude de la tarification incitative

2/ Les acteurs économiques

La collectivité souhaite réaliser un ensemble d'actions qui amènent les acteurs économiques vers l'économie circulaire.

Proposition d' alternatives

Gisement biomasse

Action 14 : Accompagner 15 établissements de restauration collective pour prévenir et valoriser les biodéchets

Action 15 : Réduire les invendus alimentaires dans le secteur de la distribution (Fiche action 7 : Inclusion des gros producteurs de biodéchets dans l'étude de collecte des biodéchets)

Gisement matériaux de construction

Action 16 : Etudier la création de plateforme de matériaux de construction

Action 17 : Encourager la démarche « Chantiers propres et réemploi dans le secteur du BTP »

Gisements divers

Action 18 : Accompagner 120 entreprises vers le tri et la prévention

Action 19 : Mobiliser les entreprises vers l' Ecologie Industrielle et Territoriale

Actions de sensibilisation

La sensibilisation portera trois messages :

- Information sur les actions portées par la collectivité
- Obligations réglementaires
- Promotion des entreprises engagées dans des actions d'économie circulaire

Action 20 : Organisation de temps d'échange thématiques

Action 21 : Diffusion d'information par les outils de communication de la collectivité

Action 22 : Les entreprises témoins - Stratégie presse en faveur des entreprises engagées dans l'économie circulaire

Leviers incitatifs

Action 23 : Etude puis instauration de la Redevance Spéciale (mise en œuvre à partir de janvier 2021)

3/ La collectivité elle-même

La collectivité va viser faire progresser son éco-exemplarité dans le domaine de l'économie circulaire, en réalisant les actions suivantes.

Action 24 : Intégrer les enjeux environnementaux dans les marchés publics

Action 25 : Eco-exemplarité : Réduire la vaisselle jetable

Action 26 : Eco-exemplarité : Réduire et valoriser les déchets de l'administration

Action 27 : Eco-exemplarité : Développer le compostage sur les sites administratifs

	<p>Action 28 : Réduire les déchets verts des communes de l'Agglomération</p> <p>Action 29 : Tenir à jour un registre des filières</p> <p><i>Plan de communication</i></p> <p>Action 30 : Sensibiliser les adultes du territoire - Plan de communication</p> <p>Ainsi, la mise en œuvre d'un programme d'économie circulaire couplé à un plan de prévention a structuré les actions et efforts de la collectivité en impulsant une démarche territoriale.</p> <p>A ce jour, une bonne part des objectifs qui ont fait l'objet d'une contractualisation avec l'Ademe ont été atteints, notamment grâce à la démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale et la mise en place de la Redevance Spéciale.</p> <p>Pour sa démarche d'économie circulaire, le Grand Albigeois a obtenu le label "Économie circulaire - Premier palier" de l'ADEME.</p>
<p>Principaux partenaires mobilisés</p>	<p>ADEME Région Occitanie</p>
<p>Présentation des projets à réaliser sur 2021-2026</p>	<p>Aujourd'hui, la collectivité poursuit son engagement dans une politique économie circulaire ambitieuse. Elle va réaliser le bilan de 3 ans de mise en œuvre de ses actions et engager une nouvelle programmation pour capitaliser les actions réussies, interroger les actions en suspens et explorer de nouvelles thématiques et modalités d'actions (transversalité, partenariats...).</p> <p>Elle a répondu pour ce faire à l'appel à engagement « Programme de management et de labellisation pour la mise en œuvre d'une politique économie circulaire ambitieuse ».</p> <p>L'étude doit commencer en novembre 2021 pour un programme d'actions validé en avril 2022. Ces éléments de programme d'actions viendront compléter le CRTE du Grand Albigeois.</p> <p>Le programme portera notamment sur les opérations emblématiques soutenant les efforts de prévention et de réduction des déchets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compostage individuel ; - Compostage partagé ; - Service de broyage des déchets verts à domicile ; - Finalisation de l'étude biodéchets, mise en œuvre de l'expérimentation et mise en place des dispositifs de collecte ; - Réduire les imprimés non-sollicités ; - Continuer à promouvoir l'usage de l'eau du robinet et diminuer l'usage des bouteilles plastiques ; <p>Les leviers incitatifs continueront d'être exploités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Redevance spéciale (mise en place en 2021): optimisation de l'outil pour accroître la prévention et la valorisation des déchets des entreprises ; - Etude (lancement fin 2021-début 2022) et mise en place le cas échéant de la tarification incitative ; <p>L'optimisation du service de gestion des déchets proposera une évolution du service déchetteries prenant en compte le réemploi dès l'accueil des déchetteries :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projet @évolution du service déchetteries comprenant la modernisation des outils et la proposition de recycleries intégrées avec la participation des acteurs de l'économie social et solidaire identifiés sur le territoire. <p>Las actions de sensibilisation continueront à être déployées :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation scolaire avec renforcement du pôle animation de la collectivité ; - Poursuite de l'organisation de temps forts sur le territoire ; - Sensibilisation des adultes du territoire en recherchant des modes alternatifs de communication. <p>L'économie de la fonctionnalité ainsi que l'écologie industrielle et territoriale seront particulièrement investiguées pour développer le pilier de l'économie circulaire concernant l'offre des acteurs économiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer les exemples locaux d'économie de la fonctionnalité et de la coopération ; - Faire émerger un réseau d'entreprise mobilisée sur l'écologie industrielle et territoriale. <p>La communication et l'identité visuelle seront particulièrement travaillées pour rendre la politique de la collectivité visible par l'ensemble des acteurs.</p> <p>D'autres actions seront étudiées et élaborées dans le cadre de l'étude en cours à l'automne 2021.</p>
<p>Indicateurs de suivi et de résultat</p>	<p>Les indicateurs pertinents au regard des actions retenues seront définis à l'issue de l'écriture du programme d'action, en avril 2022.</p> <p>Cependant les indicateurs classiques de la gestion des déchets tels que le volume de Déchets Ménagers ou Assimilés/hab/an, le volume d'Ordures Ménagères Résiduelles /hab /an, ou encore le taux de valorisation par exemple continueront à être suivis dans le cadre du rapport annuel d'activité du service notamment.</p>

Orientation du CRTE	2. TRANSITION ÉCOLOGIQUE
Thématique du CRTE	2.6. Agriculture durable
Sous-thématique du CRTE	
Enjeux et diagnostic/contexte Schémas existants	<p>Les zones agricoles représentent 58% du territoire de l'agglomération. Les enjeux de gestion de ces espaces sont nombreux : préservation des capacités productives des terres, évolution des pratiques agricoles dans le sens d'une optimisation des capacités de la ressource à long terme, dynamisme de la demande en produits locaux...</p> <p>La question de l'alimentation est également au centre de préoccupations sur la santé, « <i>prévenir c'est guérir</i> ». Les circuits de production à la commercialisation sont complexes mais le rôle de la commande publique et des régies (cuisines centrales dans différentes communes) est essentiel.</p> <p>Les partenaires locaux sont parties prenantes du Plan Alimentaire Territorial (PAT) porté par la ville d'Albi (labellisé niveau 2 par la DRAAF en 2021). Les objectifs stratégiques du PAT sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - permettre à un plus grand nombre de citoyens d'accéder à une alimentation locale, saine et de qualité ; - renouer le lien entre l'urbain et le rural, entre les producteurs et les consommateurs ; - réintroduire la production vivrière en ville.
Partenaires mobilisés / gouvernance des projets	<p>Partenaires du PAT : la ville d'Albi, la Chambre d'Agriculture, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, le lycée agricole Fonlabour, l'IMT Mines d'Albi, l'INU Champollion, les Incroyables Comestibles Albigeois, la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Société d'Aménagement Foncier d'Etablissement Rural (SAFER) et l'Association Solidaire des Structures d'Insertion par l'Économie du Tarn (ASSIET).</p> <p>Signataires du CTE : la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, la Chambre d'Agriculture, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, le lycée agricole Fonlabour, l'IMT Mines d'Albi, l'INU Champollion</p>
Présentation des projets à réaliser sur 2021-2026	<p><i>Albi</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Eduquer, sensibiliser et informer les citoyens pour les inciter à une alimentation locale et créer du lien social (PAT Albi, action 39 du PCAET) Ex. poursuite de la démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire en milieu scolaire, développement du compostage des biodéchets, ateliers grand public et animations pédagogiques - Développer et organiser l'offre agricole et alimentaire locale (PAT Albi, action 40 du PCAET) Ex. marché de producteurs du Castelvieu, promotion des circuits courts, speed-meeting entre agriculteurs et artisans, installation de casiers de retrait, étude d'opportunité d'une unité de transformation à l'intention des producteurs locaux, installation de jardins familiaux - Installer des maraîchers sur des structures économiques viables et vivables afin de satisfaire l'alimentation de proximité (PAT Albi, action 41 du PCAET) Ex. aménagements de la zone de Canavières (hangar agricole) - Identifier la production locale, identifier les flux de commercialisation et connaître les besoins pour un panel de produits sélectionnés (PAT Albi, action 42 du PCAET) Ex. enquête départementale portée par la Chambre d'Agriculture sur la production de fruits et légumes

	<p><i>Chambre d'Agriculture</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer l'approvisionnement local des cuisines centrales : collèges, lycées, cuisine centrale d'Albi... (action CTE) - Accompagner les exploitants dans l'évolution des pratiques agricoles (action CTE, PAT Albi), la gestion des eaux pluviales et la lutte contre l'érosion des sols (dont le programme « plantons des haies ») <p><i>Castelnau-de-Lévis</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Implantation d'un marché gourmand <p><i>Fréjairolles</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Implantation d'un marché gourmand - Réflexions sur l'approvisionnement alimentaire des écoles <p><i>Grand Albigeois</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir les circuits courts alimentaires via des évènements annuels (« Fermes en ville ») - Sensibilisation des élus aux achats publics durables (action CTE) - Projet de SCIC Agricole (plan d'action ESS) <p><i>Lescure d'Albigeois</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - projet de renouvellement de l'offre de restauration scolaire (2021-2022, 140 000€) <p><i>Lycée Fonlabour</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - formations professionnelles, chantier d'insertion, actions CTE <p><i>Saint Juéry</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Modernisation de la restauration scolaire (approvisionnement et fonctionnement) - Développement des filières courtes et des débouchés locaux de l'agriculture, développement du maraîchage (les Avalats), développement du marché gourmand en lien avec le marché de plein vent <p><i>Saliès</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer le maraîchage communal - Projet de relocalisation et équipements de la cantine municipale
<p>Indicateurs de suivi et de résultat</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'écoles impliquées dans la démarche (approvisionnement des cuisines) - Evolution de la quantité de nourriture gaspillée, valorisation des biodéchets - Nombre de personnes accueillies en formation à Fonlabour - Nombre de personnes suivies dans le cadre de chantiers d'insertion agricoles - Implantation de nouveaux exploitants (dont nombre de maraîchers et transmission/reprise) - Nombre de producteurs locaux sur les marchés et fréquentation

Orientation du CRTE	3. CADRE DE VIE ET COHÉSION SOCIALE
Thématique du CRTE	3.1. Equipements de centralité
Sous-thématique du CRTE	
Enjeux et diagnostic/contexte Schémas existants	<p>La qualité de vie en Albigeois se mesure notamment en termes de disponibilité des services sur le territoire : infrastructures sportives, local associatif, salle des fêtes, lieux d'accueil petite enfance, infrastructures de santé ... Ce sont des projets essentiels pour offrir aux habitants un cadre de vie adapté à leurs besoins.</p> <p>Concernant les infrastructures sportives, Albi porte des projets ambitieux répondant aux exigences du label Terres de Jeux 2024 et à son statut de ville hôte d'équipe olympique. Des équipements de rayonnement régional ou territorial sont également portés par l'Agglomération et les communes membres. Au niveau communautaire, on peut noter le projet de rénovation des équipements aquatiques.</p> <p>En matière de santé, les indicateurs d'offre de soins de premier recours sur l'Albigeois sont relativement satisfaisants même si on note un vieillissement des professionnels de santé (diagnostic du contrat local de santé de l'Albigeois, 2017). Ainsi, d'ici 2025-2027, 25 à 28 % environ des généralistes dans le Tarn pourront prétendre à la retraite. Il apparaît ainsi important de poursuivre la réflexion engagée sur l'évolution de la démographie médicale et l'attractivité du territoire pour les nouveaux praticiens. Albi dispose également d'établissements hospitaliers et de santé structurant pour l'ensemble du département (notamment l'hôpital public d'Albi, fondation Bon Sauveur, clinique Claude Bernard...) dont l'attractivité tant pour les praticiens que pour les patients doit être consolidée.</p> <p>Les espaces culturels font également l'objet de projets, tant au niveau communautaire (réseau des médiathèques) que communales (salles associatives et culturelles).</p> <p>Enfin les capacités d'accueil petite enfance, scolaire et péri-scolaire sont consolidées et/ou les équipements rénovés.</p>
Principaux partenaires mobilisés	<p><u>Equipements structurants</u> Inscription dans des dispositifs contractuels favorisant le renforcement des centralités : Action cœur de ville pour Albi, contrats Bourg Centre auprès de la Région Occitanie (Département également signataire) pour Saint Juéry, Marssac-sur-Tarn, Puygouzon et Castelnau-de-Lévis (et réflexions en cours pour Lescure d'Albigeois et Cunac).</p> <p><u>Santé</u> Le Contrat local de santé signé par la ville d'Albi 2019-2024 auprès de l'ARS poursuit la dynamique engagée en 2013 par le Contrat local de santé mentale</p> <ul style="list-style-type: none"> - santé mentale : inclusion dans la cité - favoriser l'accès aux soins et à la prévention des publics qui en sont éloignés - bien vieillir en Albigeois - favoriser le bien-être et prévenir les conduites à risque chez les jeunes <p>Le Plan Tarn Santé, porté par le Département, soutient également la dynamique à l'échelle départementale.</p> <p><u>Sport</u> Label Terres de Jeux 2024</p> <p><u>Enfance-Jeunesse</u> Convention Territoriale Globale en cours de rédaction</p>
Présentation des projets à réaliser sur 2021-2026	<p><u>Equipements structurants</u> Albi</p> <ul style="list-style-type: none"> - reconversion de l'école Pasteur (2021-2023)

Cambon

- Réhabilitation de l'ancienne école en locaux pour la mairie (2024-2025)
- Réhabilitation du CLAE actuel en locaux pour les associations

Castelnau-de-Lévis

- Immeuble Lestieux Aménagement d'une salle de réunion plurigénérationnelle en rez de jardin.(2021-2022, 100 000€)
- réhabilitation d'un ensemble immobilier en « maison pour tous » (étude 2021)
- Déconstruction et reconstruction immeuble maison des associations, bibliothèque, restaurant scolaire, garderie (2021-2022, 1 500 000€)

Fréjairrolles

- rénovation de la salle polyvalente : isolation, chauffage et sols (2022)

Le Séquestre

- travaux de rénovation de la salle des fêtes du Quartz (2021, 316 205€)

Marsac-sur-Tarn

- Rénovation de la salle polyvalente en salle des fêtes

Saint-Juéry

- Création d'une MJC

Santé*Lescure d'Albigeois*

- Création d'une maison de santé pluri-professionnelles (2021, 600 000€)

Equipements sportifs*Albi*

- Travaux de restructuration du stadium d'Albi
- Réfection de la piste d'athlétisme du stadium
- Plaine des sports, terrain synthétique et vestiaires (2021, 1 530 000€)
- Plaine des sports, parcours de cyclo-cross/de running/d'orientation (2021, 58 000€)

Arthès

- rénovation de la salle de sport (2021, 450 000€)
- création d'un city stade

Cunac

- création d'un city park (2025)
- aménagement du bois avec des agrès sportifs

Débat

- création d'une aire de jeux et rénovation du city stade

Fréjairrolles

- création d'un city stade (2022)

Grand Albigeois

- rénovation des équipements aquatiques 2030 - Atlantis et Taranis

Le Séquestre

- création d'un city stade (2022)
- réfection du sol souple du complexe omnisport (2022, 100 000€)
- création d'un house club au complexe sportif

Lescure d'Albigeois

- Création d'une aire de jeux (2021, 75 672€)
- Rénovation des vestiaires du stade Jean Vidal à Lescure d'Albigeois - tranche 1 (2023)

	<ul style="list-style-type: none"> - Création de 2 city stade, village et Najac (2022-2023, 170 000€) - Réfection du cours de tennis municipal (50 000€) - Aménagement de l'aire de loisir de Coules (2021-2022, 50 000€) <p><i>Marssac-sur-Tarn</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement des équipements sportifs de proximité : tribune et vestiaires du stade, terrain synthétique, city stade et skate park , parcours d'agrès <p><i>Puygouzon</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'une piste d'athlétisme (2021, 80 308€) - Réhabilitation du stade d'honneur (2020, 110 209€) - Extension et aménagement du gymnase - Création d'un city park <p><i>Rouffiac</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'un city park (2022-2023, 80 000€) <p><i>Saint-Juéry</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Programme sport, loisirs et nature pour tous : création d'équipements de proximité (aires de jeux pour enfants, équipements mobiliers des parcs et espaces de verdure partagés), création d'un terrain de sport synthétique, création d'un lieu de pratique alternative (skate Park, pumptrack), plateforme fitness, aménagement équipements de chemins de randonnée - Rénovation du Gymnase de Salengro - Création d'une « Maison du sport <p><i>Terressac</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'un parcours santé (2021, 51 000€) <p><u>Scolaires et petite enfance</u></p> <p><i>Albi</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Halte-garderie Négroullières à Cantepau (2022, 1 092 000€) <p><i>Cambon</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Construction d'un centre de loisirs sans hébergement (2022) <p><i>Fréjairolles</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'un complexe enfance (cantine, ALAE, crèche) <p><i>Grand Albigeois</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Projets du Relais d'Assistants Maternelles (RAM) en lien avec la Convention Territoriale Globale (en cours d'écriture) <p><i>Lescure d'Albigeois</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Travaux de rénovation de l'école et équipements matériels (2021-2025, 125 000€) <p><i>Marssac-sur-Tarn</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaménagement des anciens locaux de l'école élémentaire <p><i>Puygouzon</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Démolition et reconstruction de l'école élémentaire (2021-2022, 5 082 500€)
Indicateurs de suivi et de résultat	Couverture médicale du territoire Fréquentation des équipements sportifs et culturels Capacité d'accueil petite enfance et scolaire

Orientation du CRTE	3. CADRE DE VIE ET COHÉSION SOCIALE
Thématique du CRTE	3.2. Quartiers prioritaires de la politique de la ville
Sous-thématique du CRTE	
Enjeux et diagnostic/contexte Schémas existants	<p>Le territoire albigeois a depuis longtemps été identifié dans divers dispositifs relatifs à la politique de la ville. Au fil des années, cette politique partenariale a su fédérer des acteurs issus de multiples secteurs pour apporter des réponses aux habitants concernés. Pour le Grand Albigeois, les dispositions de la politique de la ville concernent les quartiers suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 quartiers prioritaires de la politique de la ville sur la commune d'Albi : Cantepau (quartier politique de la ville d'intérêt régional), Lapanouse-Saint Martin et Veyrières-Rayssac - 1 quartier en veille active sur la commune de Saint Juéry : Pratviel-Les Rosiers-La Mouyssetié <p>L'avenant au contrat de ville 2015-2020 du Grand Albigeois, le prolongeant jusqu'en 2022, porte protocole d'engagements renforcés et réciproques et a pour ambition de décliner, à l'échelle locale, les différentes mesures prises par l'Etat dans le cadre du plan de mobilisation nationale en faveur des habitants des quartiers.</p> <p>Le contrat de ville Albigeois, porté par la communauté d'agglomération de l'Albigeois au titre de sa compétence statutaire politique de la ville, a été signé le 09 juillet 2015 pour une période de 6 ans. Ce contrat s'articule autour des 4 piliers de la politique de la ville : la citoyenneté et les valeurs de la République, l'emploi et le développement économique, la cohésion sociale, et le cadre de vie et renouvellement urbain. Des axes transversaux portant sur la jeunesse, l'égalité homme-femme et la lutte contre les discriminations viennent compléter ces orientations. Dans le cadre du renouvellement de ce contrat de ville, une attention sera portée aux enjeux du territoire aujourd'hui en « veille active » sur la commune de Saint Juéry.</p> <p>L'évaluation à mi-parcours du contrat de ville de l'Albigeois a permis de mobiliser les partenaires et de faire émerger les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'intérêt d'une démarche concertée et globale sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville, - L'utilité de faire évoluer la gouvernance du contrat de ville de l'Albigeois pour plus de réactivité et d'efficacité, - L'importance de se doter d'indicateurs de suivi communs pour évaluer l'atteinte des objectifs inscrits au contrat de ville, - La nécessité de prendre en compte le resserrement des crédits du droit commun en général et affectant aussi ceux de l'Etat, - Le besoin de redéfinir les modalités de travail avec les conseils citoyens et favoriser l'implication des habitants, - Le rééquilibrage des piliers du contrat de ville à opérer en faveur des axes emploi-insertion-développement économique et cadre de vie-renouvellement urbain. <p>Le quartier Cantepau (Albi) fait par ailleurs l'objet d'un Nouveau Projet de Renouvellement Urbain (NPRU). Le projet « Cantepau Demain » et ses objectifs opérationnels ont été validés par le comité de pilotage partenarial du 8 avril 2019, co-présidé par la présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, maire d'Albi et par le préfet du Tarn, délégué territorial de l'ANRU qui réunit les partenaires et acteurs du quartier dont notamment les représentants du conseil citoyen. L'ensemble du programme d'intervention et des objectifs opérationnels, ainsi que les orientations prospectives à long terme sur le quartier, sont retranscrits dans la Convention pluriannuelle signée en 2019 qui engage les nombreux</p>

	partenaires du projet à horizon 2025.
<p>Principaux partenaires mobilisés</p>	<p>Partenaires du contrat de ville de l'agglomération de l'Albigeois</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'État - la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois - la commune d'Albi - la commune de Saint-Juéry - le Département du Tarn - la Région Occitanie - la Caisse d'Allocations Familiales du Tarn - la Chambre de Commerce et d'Industrie du Tarn - la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Tarn - Tarn Habitat - le procureur de la République d'Albi - L'agence régionale de santé - La DIRECCTE - Caisse de dépôts et consignations - Pôle emploi - l'éducation nationale-Académie de Toulouse <p>Signataires du protocole ANRU Cantepau demain</p> <ul style="list-style-type: none"> - la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois - la commune d'Albi - Tarn Habitat - L'Etat - La Région Occitanie - Le Département du Tarn - Action Logement - La Banque des Territoires - L'Assurance Maladie - La CCI du Tarn - La CAF <p>Convention EPFO pour la zone d'activité de Cantepau</p> <p>Union Européenne via dispositif FSE+ pour le volet insertion par l'activité économique (Département, gestionnaire des fonds)</p>
<p>Présentation des projets à réaliser sur 2021-2026</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de rénovation urbaine « Cantepau demain » (ANRU - quartier d'intérêt régional) <p>La convention partenariale et pluriannuelle 2019-2025 de renouvellement urbain « Cantepau demain » fixe les principaux objectifs opérationnels à réaliser pour le projet NPRU Cantepau d'ici fin 2025 :</p> <p>> sur le quartier</p> <ul style="list-style-type: none"> - démolition de 172 logements (6 immeubles concernés et 152 ménages environ à reloger), - réhabilitation de 140 logements au label BBC rénovation (réhabilitation de 43 logements supplémentaires non financés par l'ANRU), - résidentialisation de 253 logements, - intervention sur les équipements publics : maison de quartier, équipements scolaires et petite enfance, médiathèque - requalification du square Bonaparte et reconversion des locaux en rez de dalle, - création et requalification de voiries et espaces publics, aménagements de cheminements piétons, de parvis pour la visibilité des équipements, d'aménagements paysagers... <p>> hors du quartier</p> <ul style="list-style-type: none"> - reconstruction de 138 logements sur la Ville d'Albi financés par l'ANRU sur 4 sites : Clémenceau (72 logements), Boucheporn (8 logements), Saint-Antoine (40 logements), Péliissier (18 logements) - (construction de 34 logements complémentaires non financés par l'ANRU), - relogement de 152 ménages environ à articuler avec le dispositif de la Conférence Intercommunale du Logement à l'échelle de l'agglomération, dans un objectif de réduire la concentration des fragilités sur le territoire et d'enrayer la paupérisation croissante des quartiers prioritaires. <ul style="list-style-type: none"> • Restructuration de la zone commerciale Cantepau <p>La réhabilitation des franges du quartier Cantepau, et notamment de la zone d'activité adjacente, constitue un enjeu important, notamment dans le cadre du projet</p>

	<p>global « Cantepau demain ». Ce projet bénéficie d'une convention de partenariat avec l'EPFO signée en octobre 2019.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutien aux acteurs locaux via la programmation annuelle du contrat de ville du Grand Albigeois • Programme d'insertion par l'emploi via un accompagnement individualisé (programme FSE+, adulte relais)
Indicateurs de suivi et de résultat	Indicateurs du contrat de ville

Orientation du CRTE	3. CADRE DE VIE ET COHÉSION SOCIALE
Thématique du CRTE	3.3. Habitat
Sous-thématique du CRTE	
Enjeux et diagnostic/contexte Schémas existants	<p>Le PLH 2015-2020 du Grand Albigeois, exécutoire jusqu'à fin 2022, a défini 4 grandes orientations stratégiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - piloter la politique locale de l'habitat ; - renforcer l'attractivité résidentielle de l'Albigeois ; - répondre aux besoins des plus vulnérables ; - répondre aux attentes de qualité du cadre de vie. <p>Les objectifs sont modulés selon les polarités définies dans le SCoT, avec un poids accru sur les communes du pôle urbain central qui portent plus de 80% des objectifs communautaires (45% des objectifs sur la seule commune d'Albi), en lien avec la localisation des principaux services, équipements et emplois. En outre, près de la moitié de l'objectif de production est destiné aux ménages modestes et aux catégories moyennes et intermédiaires.</p> <p>Par délibération en date du 11 février 2020, l'Agglomération a engagé la procédure d'élaboration de son 3^{ème} Programme Local de l'Habitat.</p>
Principaux partenaires mobilisés	<ul style="list-style-type: none"> • Conférence Intercommunale du Logement (CIL) Créée en juin 2016, la CIL de l'Albigeois, co-présidée par la présidente de la communauté d'agglomération et la préfète, est composée de 39 sièges, regroupant l'ensemble des acteurs du logement social du territoire (les 16 communes membres, Département du Tarn, les bailleurs sociaux, les réservataires, les associations de locataires, les organismes et les associations d'insertion ou de défense des personnes en situation d'exclusion par le logement). Après un travail réalisé en étroite collaboration avec les partenaires, la CIL a adopté en novembre 2018 son document-cadre qui comporte 3 grandes orientations : <ul style="list-style-type: none"> - améliorer les équilibres territoriaux et de peuplement dans le parc locatif social ; - accompagner les ménages dans leurs choix résidentiels pour améliorer la fluidité des parcours résidentiels ; - développer des outils de connaissance et de suivi. <p>Les grands principes retenus dans le document-cadre devront être déclinés de façon opérationnelle dans la convention intercommunale d'attribution.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plan Départemental d'Accès au Logement et à l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) 2020-2025 Le PDALHPD du Tarn, co-piloté conjointement par l'Etat et le Département du Tarn, contribue à la mise en œuvre du droit au logement des grands albigeois en agissant pour que les personnes en situation de précarité ou de fragilité puissent accéder et se maintenir dans un logement autonome et décent. <p>Formellement arrêté en avril 2020, il est structuré autour de 4 grands axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - développer et mobiliser une offre d'hébergement et de logement adaptée aux besoins ; - favoriser l'accès et le maintien dans le logement des ménages prioritaires ; - assurer la coordination et la lisibilité des actions de lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique en tenant compte des difficultés des ménages les plus précaires ; - mettre en place les conditions de réussite du PDALHPD. <ul style="list-style-type: none"> • Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne (PDLHI) 2020-2025 Ce pôle, animé par la DDT par délégation du préfet de Département, regroupe une trentaine de partenaires, dont fait partie la communauté d'agglomération de l'Albigeois. Dans la continuité de l'organisation mise en place et des actions déjà engagées, le nouveau protocole vise à :

	<ul style="list-style-type: none"> - favoriser la coopération et les échanges entre acteurs pour partager une culture commune de lutte contre l’habitat indigne ; - accompagner les acteurs dans la mise en oeuvre et la coordination des actions à engager ; - informer et former les partenaires, les agents des collectivités et les élus ; - communiquer sur les actions menées par le PDLHI. <ul style="list-style-type: none"> • Schéma Départemental d’Accueil et d’Habitat des Gens du Voyage (SDAHGV) 2020-2025 en cours d’élaboration Le SDAHGV en cours de révision fixera des prescriptions, tant pour répondre aux besoins des itinérants, que pour répondre aux besoins liés à l’ancrage territorial. • Dispositif « Action Coeur de ville » d’Albi L’axe 1 de la convention Action cœur de ville d’Albi, approuvé en avril 2018 porte l’intitulé « de la réhabilitation à la restructuration vers une offre attractive de l’habitat en centre-ville » et repose sur plusieurs enjeux : <ul style="list-style-type: none"> - accroître et diversifier l’offre d’habitat pour répondre aux besoins en logements du plus grand nombre de ménages; - diversifier l’occupation sociale pour de meilleurs équilibres territoriaux ; - diminuer la vacance résidentielle ; - réhabiliter et améliorer la performance énergétique des ensembles immobiliers. <p>A ce titre, la communauté d'agglomération de l’Albigeois et la ville d’Albi ont travaillé conjointement à la mise en oeuvre de partenariats avec Action Logement (convention approuvée en décembre 2019, avec un avenant portant sur un concours financier prévisionnel de 9 millions d’€ en décembre 2020) et l’Établissement Public Foncier d’Occitanie (EPFO, convention approuvée en février 2020).</p> • Dispositif Bourg Centre de la Région Occitanie La politique régionale de développement et de valorisation des Bourgs-Centres Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée vise à accompagner les bourgs-centres dans l’élaboration et la mise en oeuvre d’un projet global de valorisation et de développement. La communauté d’agglomération est engagée dans les contrats pluriannuels « Bourgs-Centres Occitanie/Pyrénées-Méditerranée » pour 4 communes¹⁶ : Saint Juéry, Castelnau-de-Lévis, Marssac-sur-Tarn et Puygouzon. • Etablissement Public Foncier d’Occitanie (EPFO) Convention de carence 2020-2026 signée auprès de la commune de Lescure d’Albigeois (avril 2021) afin d’accompagner la commune dans l’atteinte des objectifs de la loi SRU.
<p>Présentation des projets à réaliser sur 2021-2026</p>	<p>Les projets présentés ci-dessous correspondent aux projets connus à date. Les orientations du 3^{ème} PLH viendront les prolonger.</p> <p><u>Aider à la rénovation énergétique du parc de logements privés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - participation au déploiement d’ un Guichet Unique de la Rénovation Énergétique (<i>Grand Albigeois, 0.5 ETP, 2021-2023</i>) - mise en œuvre du PIG départemental par l’ apport d’ une subvention directe aux ménages bénéficiant des aides de l’ ANAH (<i>Grand Albigeois</i>) <p><u>Maîtriser la consommation d’ espace</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - analyse du potentiel foncier mobilisable et mutable dans la perspective d’ élaborer une stratégie foncière en faveur du développement de l’ habitat (atlas foncier en cours de réalisation dans le cadre de l’ élaboration du 3^{ème} PLH). - identification des moyens et outils à mettre en oeuvre pour mobiliser les gisements fonciers les plus stratégiques (partenariat renforcé avec l’

	<p style="text-align: center;">EPFO)</p> <p><u>Favoriser l'accession à la propriété pour les primo accédants (prêt « 1ère Clef en Albigeois »)</u></p> <p><u>Renouveler l'offre d'accueil des gens du voyage (itinérants et les gens du voyage en voie de sédentarisation) en cohérence avec le SDAHGV en cours d'élaboration</u></p> <p><u>Poursuivre l'effort de production de logements locatifs sociaux</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - participation communautaire versée aux opérateurs sociaux pour les PLAi neufs et les PLAi acquisition-rénovations - rénovation de l'ancien presbytère pour création de logements sociaux (<i>MO Castelnau-de-Lévis, 88 977€HT, 2021</i>) - création de 3 logements sociaux à Dénat - école (<i>MO Dénat, 2022-2023</i>) - création de 30 logements sociaux en partenariat avec Maisons Claires (quartier Belbèze, Puygouzon) - OAP des Grèzes : création de 50 logements sociaux (<i>Lescure d' Albigeois</i>) - OAP Najac-Sud : création de 20 logements sociaux (<i>Lescure d' Albigeois</i>) <p><u>Accroître les capacités d'accueil collectif de nos aînés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - requalification de l'immeuble Emile Albet à Saint Juéry en résidence partagée senior et espaces communs, et des espaces urbains attenants (<i>MO Saint Juéry et privé, 2022-2024, candidat AP France Relance « fonds friches »</i>) - création à Cunac d'une maison partagée non médicalisée pour seniors isolés (<i>MO privé, foncier communal</i>) - résidence habitat partagé pour seniors (<i>MO CCAS Le Séquestre ou association</i>) - résidence senior d'une soixantaine de logements sur le quartier Belbèze à Puygouzon (<i>MO UMT</i>) - habitat partagé pour seniors de 14 logements à Lescure d'Albigeois (<i>MO privée</i>) - habitat partagé pour seniors de 16 logements à Lescure d'Albigeois (<i>MO Béguinage</i>)
<p>Indicateurs de suivi et de résultat</p>	<ul style="list-style-type: none"> - nombre de logements créés par communes (dont logements sociaux) - nombre de primo-accédants soutenus par le Grand Albigeois dans leur projet - nombre de logements rénovés dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG) et du dispositif « Ma Prime Rénov »

Orientation du CRTE	3. CADRE DE VIE ET COHÉSION SOCIALE
Thématique du CRTE	3.4. Cohésion sociale
Sous-thématique du CRTE	
Enjeux et diagnostic/contexte Schémas existants	<p>Communes et agglomération portent des projets pour favoriser la cohésion sociale, notamment via les actions des CCAS et le soutien apporté aux acteurs locaux de solidarité.</p> <p>La communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est en particulier engagée depuis plusieurs années dans la mise en place de projets en faveur du développement des e-services et des applications citoyennes. Le site internet de la collectivité permet déjà aux usagers d'ouvrir un compte personnalisé facilitant l'accès à certains services. Le réseau des médiathèques de l'albigeois propose également à ses usagers des ateliers numériques (« Baba du web ») afin de familiariser le plus grand nombre aux usages du numérique. De même des actions en faveur de l'aménagement numérique des médiathèques sont envisagées : l'objectif poursuivi est un réaménagement de l'offre de services numériques (équipements, services et animations) dans les médiathèques du Grand Albigeois. Le Projet Culturel et Scientifique (PCS) du réseau des médiathèques de l'Albigeois développe enfin un volet numérique ambitieux pour élargir les publics du réseau et répondre aux nouveaux usages culturels.</p> <p>Les enjeux identifiés sur cette thématique sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les habitants dans l'usage du numérique • Favoriser la cohésion sociale • Favoriser l'accès à la culture pour tous
Principaux partenaires mobilisés	Agence Nationale de Cohésion Territoriale (ANCT)
Présentation des projets à réaliser sur 2021-2026	<p><u>Accompagner les habitants dans l'usage du numérique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Équipements numériques des bâtiments publics (ex. école Fréjairolles, tableau blanc interactif école d'Arthès) - Conseiller numérique pour le réseau des médiathèques du Grand Albigeois (<i>MO Grand Albigeois, soutien ANCT</i>) - Déploiement des pass numériques (<i>MO Grand Albigeois, soutien ANCT, 2021-2024</i>) - Actions issues du Projet Culturel et Scientifique du réseau des médiathèques de l'Albigeois : développement des accès numériques à distance, déploiement d'espaces numériques au sein des médiathèques, développement des ateliers et conférences numériques, consolidation de la médiation numérique... - Innovation et développement des usages du numérique, refonte du site internet de la commune (<i>MO Saint Juéry</i>) - Refonte du site internet de la communauté d'agglomération de l'Albigeois (<i>MO Grand Albigeois, 2021-2022</i>) - Création d'un FabLab - achats d'équipements numériques : ordinateurs, imprimante 3D... (<i>MO Saliès, 2022, 3 500€</i>) - Achats de matériels informatiques pour école et mairie (<i>MO Terssac, 2021, 5 000€</i>) <p><u>Favoriser la cohésion sociale</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation de la maison de quartier de Ranteil (<i>MO Albi, 2022, 1 250 000€HT</i>) - Rénovation de la maison de quartier de Lapanouse (<i>MO Albi</i>) - Rénovation/extension de la maison de quartier de Rayssac (<i>MO Albi</i>) - Relocalisation de l'antenne de la Croix Rouge à St-Juery (<i>MO Croix Rouge, 2021, 695 000€</i>) - Réhabilitation de locaux communaux et équipements (notamment

	<p>informatiques) pour accueillir les 11-15 ans (<i>MO Cluses</i>)</p> <p><u>Favoriser l'accès à la culture pour tous</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Actions du Projet Culturel et Scientifique (PCS) du réseau des médiathèques de l'Albigeois Le réseau des médiathèques de l'Albigeois organise régulièrement des expositions et ensembles de manifestations culturelles autour de thématiques. La politique d'acquisition et de renouvellement des équipements du réseau des médiathèques participent à la dynamique culturelle du territoire. - Construction d'une nouvelle médiathèque Rive Droite (<i>MO Grand Albigeois, localisation quartier Cantepau périmètre NPRU, 2022-2023, 2 700 000€HT</i>) - Projet d'un micro Folie (<i>MO Saliès, 2022</i>) - Mise en réseau et renforcement du rayonnement de « La Gare » de Saint Juéry à partir d'une offre culturelle et institutionnelle (séminaires) redéfinie et le développement des partenariats institutionnels (<i>Saint Juéry</i>)
<p>Indicateurs de suivi et de résultat</p>	<p>- nombre de pass numérique distribués par an</p>

Orientation du CRTE	3. CADRE DE VIE ET COHÉSION SOCIALE
Thématique du CRTE	3.5. Sécurité et efficacité des services publics
Sous-thématique du CRTE	
Enjeux et diagnostic/contexte Schémas existants	<p>Pour garantir un cadre de vie apaisé, les collectivités du bloc local portent des projets de sécurisation des infrastructures, équipements et espaces publics. Ces actions sont complémentaires à celles portant sur la modernisation des services publics.</p> <p>Les enjeux identifiés sur cette thématique sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sécuriser l'espace public et les bâtiments sensibles • Améliorer le fonctionnement des services publics
Principaux partenaires mobilisés	Etat, notamment via FIPD, ANSSI, ANCT.
Présentation des projets à réaliser sur 2021-2026	<p><u>Sécuriser l'espace public et les bâtiments sensibles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Sécurisation des équipements publics (ex. écoles d'Albi, Cunac, Dénat, Fréjairolles...) - Vidéo protection sur espace public (Albi, Lescure d'Albigeois) - Déploiement de dispositif de vidéo-protection sur espaces publics, renforcement des moyens affectés à la police municipale, lutte contre la délinquance nocturne (Saint Juéry) - Sécurisation des outils et réseaux informatiques (Grand Albigeois) - Installation de radars pédagogiques et flash signalétiques (Fréjairolles et Lescure d'Albigeois) - Déploiement de dispositifs de vidéo surveillance dans les bus (Grand Albigeois) - Eau potable - garantir la sûreté des installations : amélioration de la sécurité des installations, déploiement de la vidéo-surveillance (Grand Albigeois, 2021-2030, 500 000€) - Sécurisation du parking de la salle des fêtes (Rouffiac, 2021, 69 000€) <p><u>Améliorer le fonctionnement des services publics</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Eau potable - Amélioration de la relation usagers : mise en place de nouveaux outils de gestion à l'attention des usagers de l'eau potable (Grand Albigeois, 2021-2030, 500 000€) - Eau potable - Amélioration de la relation usagers : modernisation des locaux d'accueil du service eau potable (Grand Albigeois, 2021-2030, 1 500 000€) - Création d'une "maison de l'habitant" donnant de la visibilité notamment aux services apportés en termes de mobilité, déchets, eau, assainissement et habitat (Grand Albigeois, action CTE) - Construction du centre technique communautaire LEBON (Grand Albigeois, 2021-2022, 8 106 400€) - Locaux d'archivage et acquisition d'un logiciel de système d'archivage électronique (Grand Albigeois, Albi) - Développement des services en ligne (nouveau site internet Agglo, dématérialisation ADS, paiement en ligne étendu, application "Allo Mairie"...) - Travaux de rénovation de la mairie (Lescure d'Albigeois, 2021-2025, 145 000€) - Extension et création d'un local technique sur la salle des fêtes (Carlus) - Réflexions rénovation de la mairie et de l'esplanade de l'hôtel de ville (mise en place d'un guichet unique et démarche de labellisation France services (Saint Juéry)
Indicateurs de suivi et de résultat	

Orientation du CRTE	3. CADRE DE VIE ET COHÉSION SOCIALE
Thématique du CRTE	3.6. Aménagement des espaces publics
Sous-thématique du CRTE	
Enjeux et diagnostic/contexte Schémas existants	<p>Depuis le transfert de la compétence voirie en 2010, la communauté d'agglomération de l'Albigeois assure l'entretien et les aménagements de voirie pour le compte de ses communes membres.</p> <p>Elle gère 749 kilomètres de voirie composés de : - 259 km en secteur urbain dont 3 km revêtus en pierres naturelles ; - 490 km en secteur rural.</p> <p>Afin d'optimiser et de hiérarchiser les priorités de rénovation sur la voirie, l'agglomération lance en 2021 une étude d'évaluation de l'état des chaussées. Cette étude permettra également de stabiliser l'inventaire de l'actif comptable de la collectivité.</p> <p>Les livrables attendus de cette étude sont les suivants : 1/ création d'un référentiel cartographique des voiries ; 2/ création d'une photothèque de toutes les voiries ; 3/ rapport général sur l'état des voiries ; 4/ chiffrage pour la remise en état des voiries, par ordre de priorité technique, sur la base des marchés de travaux de l'agglomération.</p> <p>La durée de l'étude est évaluée à 15 mois.</p> <p>En complément, pour définir une politique cohérente de sécurité et de mobilité durable, l'agglomération pilote une démarche de classification de ces voies. Un travail collaboratif avec les représentants des communes et des services sera réalisé en ce sens sur 2021/2022.</p> <p>De plus, en vue de créer un maillage cohérent des déplacements sur le territoire, l'agglomération mène une réflexion sur les opportunités d'échanges des voiries avec le département du Tarn.</p> <p>Ces trois actions menées simultanément permettront d'établir un schéma directeur de voirie, à l'horizon mi-2023.</p> <p>Dans le cadre des aménagements, l'agglomération a identifié des enjeux de fonctionnalité et de pérennité des espaces créés, de sécurité des déplacements, de valorisation des centres-bourgs et des centres villes et de sécurisation des ouvrages d'art.</p> <p>De nombreuses interventions sur les ouvrages d'art sont d'ores et déjà identifiées, dont certaines d'une ampleur importante comme la rénovation du Pont Vieux (maîtrise d'ouvrage : Grand Albigeois, voir fiche relative au patrimoine) et celle du Pont de Cantepau (maîtrise d'ouvrage : Etat), 2 opérations inscrites au CPER 2021-2027.</p> <p>La collectivité mène par ailleurs un travail sur la perméabilité des aménagements pour améliorer la gestion des eaux pluviales, favoriser la biodiversité, désimperméabiliser certains secteurs en privilégiant des techniques alternatives. Des projets menés en lien avec le service environnement de la collectivité sont programmés en 2021 (2 projets lauréats de l'appel à projet « désimperméabilisation des sols » de l'AEAG).</p>
Principaux partenaires mobilisés	L'entretien courant de la voirie et de ses accessoires (fossés, talus, accotements, glissières,...) est assuré en interne par le service régie voirie.

	<p>Les opérations d'aménagement, de requalification, de création de voies sont pilotées en interne par le service maîtrise d'ouvrage. Le nombre d'opérations d'investissement représente un montant moyen annuel de 10M€. L'agglomération dispose de bureaux d'études voirie, réseaux humides (assainissement, eau potable) et réseaux secs (éclairage public, NTIC).</p> <p>Pour les opérations d'envergure, elle contractualise avec des cabinets d'urbanistes et de paysagistes au travers de concours et d'appel d'offres. Des partenariats sont noués avec le CAUE du Tarn notamment pour la réalisation des études d'orientation, préalables aux études de programmation urbaines. La direction départementale des territoires du Tarn est associée sur les projets structurants.</p> <p>Dans ce cadre, l'agglomération accompagne notamment les communes de Saint Juéry, Marssac-sur-Tarn, Puygouzon et Castelnau-de-Lévis qui sont engagées dans un contrat Bourg Centre auprès de la Région Occitanie. Par ailleurs, l'agglomération participe au programme national Ponts pour lequel 5 communes sont éligibles.</p>
<p>Présentation des projets à réaliser sur 2021-2026</p>	<p>Les projets à réaliser concernent plusieurs thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les aménagements urbains qualitatifs ; - Les ouvrages d'art ; - La mise en valeur des bourgs-centres et des centres villes ; - Les cheminements doux pour favoriser les déplacements actifs. - La rénovation et la valorisation urbaine du cœur de ville d'Albi (Action Cœur de Ville) - La création d'aires de co-voiturage <p>Ces projets sont portés par la communauté d'agglomération de l'Albigeois. Ils concernent notamment :</p> <p><i>Albi</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - programme de requalification en pavages de voiries du cœur de ville d'Albi - restauration du Pont Vieux d'Albi (CPER 3.2 M€HT) - Requalification qualitative rue Toulouse Lautrec en minéral - Requalification qualitative de l'avenue du maréchal de Lattre de Tassigny (2021) - Requalification de l'avenue Gaston Bouteiller (dont désimperméabilisation des sols, 2021) - Mise en sécurité du pont de Cantepau (maîtrise d'ouvrage Etat, inscrit au CPER 2021-2027) <p><i>Arthès</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Création de cheminements piétons pour favoriser les déplacements actifs et la convivialité de l'espace urbanisé (éventuellement aménagement de la liaison école maternelle-restaurant scolaire) <p><i>Cambon d'Albi</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aménagement de la voie communale n°1 de Cambon (2021) <p><i>Carlus</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Requalification et mise en valeur du centre bourg <p><i>Cunac</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Revalorisation du centre bourg de Cunac (2021-2024) - Requalification de la place de l'église de Cunac (2021-2022) <p><i>Castelnau de Lévis</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Restauration Pont de la Linière <p><i>Dénat</i></p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Requalification du centre bourg de Dénat (rue des ramparts, 2022-2023) - Restauration d'ouvrages d'art <p><i>Fréjairrolles</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Sécurisation de l'entrée de bourg de Fréjairrolles (2021) - Requalification du centre bourg de Fréjairrolles <p><i>Lescure d'Albigeois</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aménagements de carrefours sur la RD97 pour mise en sécurité, carrefour des Gourgues et chemin de Grèzes - Aménagements de la route de la Barrière (2022-2023, 600 000€) - Élargissement du Pont de Coules pour cheminements piétons - Aménagements chemin des Grèzes (465 000€) - Aménagements chemin du Camil Vieil (402 000€) <p><i>Le Séquestre</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Désimperméabilisation de sol rue de la Gardié (2021) - Aménagements de cheminements piétons sur l'avenue Saint Exupéry (2021) <p><i>Marssac-sur-Tarn</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Requalification du centre bourg et de la traversée de Marssac (avenue de Toulouse, rue des écoles et places) – 2023-2024 - Requalification de la ville vieille - Création de cheminements doux rue Saint-Barthélémy <p><i>Puygouzon</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aménagement pour valoriser l'espace public autour de l'église de Creyssens - Aménagement de mise en valeur des abords de l'église de Saint Génies - Aménagement de mise en valeur des espaces derrière la mairie <p><i>Saint-Juéry</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aménagements urbains à Saint Juéry (Rue de la République, rue Talabot 2021-2022) - Requalification côte de Brus (2023) - Requalification et mise en valeur du centre bourg dont mise en œuvre de la phase 3 d'aménagement structurants du bourg centre (ilot Albet, mairie et Saint Juéry le haut) ; - Etude de programmation urbaine « Attractivité et cadre de vie du bourg centre de Saint-Juéry - volet aménagements qualitatifs des espaces urbains : mise à l'Etude de la phase 4 : partie est et entrée de la vallée du Tarn (en lien avec la valorisation du site du Saut du Tarn) <p><i>Saliès</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Requalification et mise en valeur du centre bourg <p><i>Terressac</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Requalification et mise en valeur du centre bourg de Terressac (4 tranches, 2021-2025) - Sécurisation des déplacements RD13 (carrefour des Chaumes, 2022)
<p>Indicateurs de suivi et de résultat</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Volume d'activité générée, en homme x jour. - Retombées financières en € sur les entreprises du territoire (Agglomération, Département, Région, France). - Amélioration de l'état de la chaussée (révision de l'étude de diagnostic dans 5 ans)